Parlement européen
2024-2029

Commission de la culture et de l'éducation

2025/2115(INI)

13.3.2026

AMENDEMENTS
1 - 296

Projet de rapport
Sabrina Repp
(PE781.250v01-00)

Stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027
(2025/2115(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Visa 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le règlement (UE) 2021/888 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2021 établissant le programme «Corps européen de solidarité» et abrogeant les règlements (UE) 2018/1475 et (UE) nº 375/2014[1],	***supprimé***

[1] JO L 202 du 8.6.2021, p. 32, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2021/888/oj.

Or. pt

Amendement 2
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Visa 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le règlement (UE) 2021/888 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2021 établissant le programme «Corps européen de solidarité» et abrogeant les règlements (UE) 2018/1475 et (UE) nº 375/2014[1],	***supprimé***

[1] JO L 202 du 8.6.2021, p. 32, ELI: http://data.europa.eu/eli/reg/2021/888/oj.

Or. fr

Amendement 3
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Visa 14

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 21 novembre 2023 sur la mise en œuvre du programme «Corps européen de solidarité» 2021-2027[10],	***supprimé***

[10] JO C, C/2024/4213, 24.7.2024, http://data.europa.eu/eli/C/2024/4213/oj.

Or. pt

Amendement 4
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Visa 14

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 21 novembre 2023 sur la mise en œuvre du programme «Corps européen de solidarité» 2021-2027[10],	***supprimé***

[10] JO C, C/2024/4213, 24.7.2024, http://data.europa.eu/eli/C/2024/4213/oj.

Or. fr

Amendement 5
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Visa 16

Proposition de résolution	*Amendement*

– vu sa résolution du 6 avril 2022 sur le déploiement de mesures en faveur de l'éducation civique[12],	***supprimé***

[12] JO C 434 du 15.11.2022, p. 31.

Or. fr

Amendement 6
Sunčana Glavak, Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Visa 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) 2022/2065 relatif à un marché unique des services numériques (règlement sur les services numériques), en particulier ses dispositions relatives à la protection des mineurs, à la transparence des algorithmes et à l'atténuation des risques systémiques sur les très grandes plateformes en ligne,

Or. en

Amendement 7
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la stratégie du Conseil de l'Union européenne en faveur de la diversité et de l'inclusion pour 2030[1 bis],
	1 bis
	https://www.consilium.europa.eu/fr/gener

al-secretariat/careers/diversity-and-inclusion/

Or. en

Amendement 8
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Visa 37

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la communication de la Commission du 12 novembre 2020 intitulée «Union de l'égalité: stratégie en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ pour la période 2020-2025» (COM(2020)0698)[32],	***supprimé***

[32] https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:52020DC0698.

Or. fr

Amendement 9
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Visa 37

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la communication de la Commission du 12 novembre 2020 intitulée «Union de l'égalité: stratégie en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ pour la période 2020-2025» (COM(2020)0698)[32],	***supprimé***

[32] https://eur-lex.europa.eu/legal-

content/FR/TXT/?uri=celex:52020DC0698.

Or. pt

Amendement 10
Geadis Geadi, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Visa 37

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la communication de la Commission du 12 novembre 2020 intitulée «Union de l'égalité: stratégie en faveur de l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTIQ pour la période 2020-2025» (COM(2020)0698)[32],	***supprimé***

[32] https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:52020DC0698.

Or. en

Amendement 11
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal

Proposition de résolution
Visa 38

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la communication de la Commission du 20 janvier 2026 intitulée «Union de l'égalité: stratégie de lutte contre le racisme 2026-2030» (COM(2026)0012)[33],	***supprimé***

[33] https://commission.europa.eu/document/download/f4acc4d4-689e-4db8-8c89-

c7243b76ab88_en?filename=JUST_templ ate_comingsoon_standard_0.pdf.

Or. fr

Amendement 12
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Visa 61

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la troisième enquête de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) sur les personnes LGBTIQ[50],	***supprimé***

[50] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, «LGBTIQ equality at a crossroads: Progress and challenges», 14 mai 2024, consulté le 18 août 2025, https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2024-lgbtiq-equality_en.pdf.

Or. pt

Amendement 13
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Visa 61

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la troisième enquête de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) sur les personnes LGBTIQ[50],	***supprimé***

[50] Agence des droits fondamentaux de

l'Union européenne, «LGBTIQ equality at a crossroads: Progress and challenges», 14 mai 2024, consulté le 18 août 2025, https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2024-lgbtiq-equality_en.pdf.

Or. fr

Amendement 14
Geadis Geadi, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Visa 61

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la troisième enquête de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) sur les personnes LGBTIQ[50],	***supprimé***

[50] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, «LGBTIQ equality at a crossroads: Progress and challenges», 14 mai 2024, consulté le 18 août 2025, https://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/fra-2024-lgbtiq-equality_en.pdf.

Or. en

Amendement 15
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Visa 62

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu l'enquête de la FRA sur les Roms de 2024[51],	***supprimé***

[51] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), «Roma Survey 2024», Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2024, https://fra.europa.eu/en/project/2024/roma-survey-2024.

Or. pt

Amendement 16
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Visa 62

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu l'enquête de la FRA sur les Roms de 2024[51],	***supprimé***

[51] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), «Roma Survey 2024», Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2024, https://fra.europa.eu/en/project/2024/roma-survey-2024.

Or. fr

Amendement 17
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Visa 64

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport de la FRA intitulé «Being Intersex in the EU» (Être intersexué dans l'Union européenne)[53],	***supprimé***

[53] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), «Being Intersex in the EU», Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2025, https://fra.europa.eu/en/publication/2025/being-intersex-eu.

Or. pt

Amendement 18
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Visa 64

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport de la FRA intitulé «Being Intersex in the EU» (Être intersexué dans l'UE)[53],	***supprimé***

[53] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), «Being Intersex in the EU», Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2025, https://fra.europa.eu/en/publication/2025/being-intersex-eu.

Or. fr

Amendement 19
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Visa 65

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport de la FRA intitulé «Being Muslim in the EU» (Être musulman dans l'UE)[54],	***supprimé***

[54] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), «Being Muslim in the EU: Expériences des musulmans», Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2024, https://fra.europa.eu/en/publication/2024/being-muslim-eu.

Or. pt

Amendement 20
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Visa 65

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport de la FRA intitulé «Being Muslim in the EU» (Être musulman dans l'UE)[54],	***supprimé***

[54] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), «Being Muslim in the EU: Experiences of Muslims», Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2024, https://fra.europa.eu/en/publication/2024/being-muslim-eu.

Or. fr

Amendement 21
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 65 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

– vu le rapport de la FRA intitulé «Being Muslim in the EU – Experiences of people of African descent» (Être musulman dans l'UE — Expériences de personnes d'ascendance africaine)[2 bis],

[2 bis] Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), Être noir dans l'UE — Expériences de personnes d'ascendance africaine, Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2023, https://fra.europa.eu/en/publication/2024/being-muslim-eu.

Or. en

Amendement 22
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Visa 66

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le rapport du Conseil de l'Europe ***intitulé «Countering Violent Extremism and Youth Radicalisation – Using the European Youth Card to Promote Peaceful Communities» (***Lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation des jeunes **–** ***Utiliser la carte jeunesse européenne pour promouvoir les communautés pacifiques)***[55],	– vu le rapport du Conseil de l'Europe ***portant sur la*** lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation des jeunes***, et en particulier sur les évolutions récentes dans plusieurs États membres, qui démontrent la persistance des risques associés à la radicalisation violente des jeunes; vu l'événement survenu en février 2026, à Lyon (France), lors duquel Quentin Deranque, âgé de seulement 23 ans, est décédé de blessures subies lors d'une attaque violente perpétrée par des personnes liées à un collectif antifasciste souvent appelé «Antifa», organisation considérée comme un mouvement terroriste par le département d'État américain***,

[55] Conseil de l'Europe, «Countering Violent Extremism and Youth

Radicalisation: Using the European Youth Card to Promote Peaceful Communities», 2017, https://rm.coe.int/countering-violent-extremism-and-youth-radicalisation-using-the-europe/168075dec4.

Or. pt

Amendement 23
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que, depuis son adoption, la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse a dû s'adapter à des crises majeures qui, combinées à des défis préexistants tels que le chômage des jeunes, les problèmes de santé mentale, la durabilité environnementale et les disparités entre les zones rurales et urbaines, ont mis en évidence les possibilités et les limites auxquelles sont confrontés les 73 millions de jeunes citoyens de l'Union;	A. considérant que, depuis son adoption, la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse a dû s'adapter à des crises majeures qui, combinées à des défis préexistants tels que le chômage des jeunes, les problèmes de santé mentale, la durabilité environnementale et les disparités entre les zones rurales et urbaines, ont mis en évidence les possibilités et les limites auxquelles sont confrontés les 73 millions de jeunes citoyens de l'Union; ***que la compétitivité de l'Union européenne est une condition préalable pour garantir de réelles perspectives aux jeunes générations, assurer la durabilité de l'emploi et des systèmes sociaux et renforcer l'autonomie stratégique européenne dans un contexte mondial de plus en plus difficile;***

Or. pt

Amendement 24
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que, depuis son adoption, la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a dû s'adapter à des crises majeures qui, combinées à des défis préexistants tels que le chômage des jeunes, les problèmes de santé mentale, la durabilité environnementale et les disparités entre les zones rurales et urbaines, ont ***façonné les possibilités et les contraintes auxquelles sont confrontés les 73 millions de jeunes citoyens de l'Union***;	A. considérant que, depuis son adoption, la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a dû s'adapter à des crises majeures ***ainsi qu'à de nouvelles préoccupations liées à la sécurité et à l'instabilité*** qui, combinées à des défis préexistants tels que ***la pandémie de COVID-19,*** le chômage des jeunes, les problèmes de santé mentale, la durabilité environnementale et les disparités entre les zones rurales et urbaines***, ainsi que les préoccupations émergentes liées à la sécurité et à l'instabilité géopolitique***, ont ***eu des conséquences à long terme sur leur éducation, leurs perspectives d'emploi et leur participation à la vie démocratique***;
	Or. en

Amendement 25
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que, depuis son adoption, la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a dû s'adapter à des crises majeures qui, combinées à des défis préexistants tels que le chômage des jeunes, les problèmes de santé mentale, la durabilité environnementale et les disparités entre les zones rurales et urbaines, ont façonné les possibilités et les contraintes auxquelles sont confrontés les 73 millions de jeunes citoyens de l'Union;	A. considérant que, depuis son adoption, la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a dû s'adapter à des crises majeures qui, combinées à des défis préexistants tels que le chômage des jeunes, les problèmes de santé mentale, la durabilité environnementale et les disparités entre les zones rurales et urbaines, ***ainsi que l'exposition à la désinformation, à la manipulation en ligne, au harcèlement en ligne et à d'autres risques numériques,*** ont façonné les possibilités et les contraintes auxquelles sont confrontés les 73 millions de jeunes citoyens de l'Union;
	Or. en

Amendement 26
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que, depuis son adoption, la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a dû s'adapter à des crises majeures qui, combinées à des défis préexistants tels que le chômage des jeunes, les problèmes de santé mentale, la ***durabilité*** environnementale et les disparités entre les zones rurales et urbaines, ont façonné les possibilités et les contraintes auxquelles sont confrontés les 73 millions de jeunes citoyens de l'Union;	A. considérant que, depuis son adoption, la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a dû s'adapter à des crises majeures qui, combinées à des défis préexistants tels que ***la baisse du niveau de vie,*** le chômage des jeunes, les problèmes de santé mentale, ***le changement climatique,*** la ***dégradation*** environnementale***, la diminution de l'espace civique*** et les disparités entre les zones rurales et urbaines, ont façonné les possibilités et les contraintes auxquelles sont confrontés les 73 millions de jeunes citoyens de l'Union;

Or. en

Amendement 27
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Mathilde Androuët, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que, depuis son adoption, la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a dû s'adapter à des crises majeures qui, combinées à des défis préexistants tels que le chômage des jeunes, les problèmes de santé mentale***, la durabilité environnementale*** et les disparités entre les zones rurales et urbaines, ont façonné les possibilités et les contraintes auxquelles sont confrontés les 73 millions de jeunes	A. considérant que, depuis son adoption, la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a dû s'adapter à des crises majeures qui, combinées à des défis préexistants tels que le chômage des jeunes, les problèmes de santé mentale ***et d'addiction aux écrans, la baisse du niveau dans les matières scientifiques*** et les disparités entre les zones rurales et urbaines, ont façonné les possibilités et les contraintes auxquelles

citoyens de l'Union;	sont confrontés les 73 millions de jeunes citoyens de l'Union;

Or. fr

Amendement 28
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que, depuis son adoption, la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a dû s'adapter à des crises majeures qui, combinées à des défis préexistants tels que le chômage des jeunes, les problèmes de santé mentale, la durabilité environnementale et les disparités entre les zones rurales et urbaines, ont façonné les possibilités et les contraintes auxquelles sont confrontés les 73 millions de jeunes citoyens de l'Union;	A. considérant que, depuis son adoption, la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a dû s'adapter à des crises majeures qui, combinées à des défis préexistants tels que le chômage des jeunes, les problèmes de santé mentale, la durabilité environnementale***, la sécurité et l'instabilité géopolitique*** et les disparités entre les zones rurales et urbaines, ont façonné les possibilités et les contraintes auxquelles sont confrontés les 73 millions de jeunes citoyens de l'Union;

Or. en

Amendement 29
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027 a fourni un cadre commun pour la coopération en matière de politique de la jeunesse dans l'ensemble de l'Union et a contribué à accroître la visibilité des questions

relatives à la jeunesse au niveau de l'Union; que sa mise en œuvre a eu lieu dans le contexte de multiples crises, notamment la pandémie de COVID-19, l'instabilité géopolitique et l'augmentation du coût de la vie, qui ont touché les jeunes dans toute l'Europe;

Or. en

Amendement 30
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que la politique de la jeunesse, l'éducation, la formation, la culture, le sport et la santé publique relèvent principalement de la compétence des États membres; que l'action de l'Union dans ces domaines doit respecter les principes de subsidiarité et de proportionnalité et ne peut conduire à l'harmonisation des législations, systèmes, programmes d'études ou cadres de valeurs nationaux;

Or. en

Amendement 31
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a fourni un cadre précieux pour la politique de la jeunesse, mais que son	B. considérant que la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a fourni un cadre précieux pour la politique de la jeunesse, mais que son

efficacité dépend fortement de sa mise en œuvre par les États membres et de ***sa*** capacité à atteindre les jeunes, ***à*** rester ***inclusive et diversifiée*** et ***à*** permettre aux jeunes de participer activement à son élaboration et à sa réalisation;

efficacité dépend fortement de sa mise en œuvre ***cohérente*** par les États membres***, d'un financement adéquat, d'une coordination à tous les niveaux de gouvernance*** et de ***la*** capacité à atteindre les jeunes, ***afin de*** rester ***cohérent, inclusif, réactif aux réalités locales et diversifié,*** et ***de*** permettre aux jeunes de participer activement à son élaboration et à sa réalisation;

Or. en

Amendement 32
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a fourni un cadre précieux pour la politique de la jeunesse, mais que son efficacité dépend fortement de sa mise en œuvre par les États membres et de sa capacité à atteindre les jeunes, à rester inclusive et diversifiée et à permettre aux jeunes de participer activement à son élaboration et à sa réalisation;	B. considérant que la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a fourni un cadre précieux pour la politique de la jeunesse, mais que son efficacité ***varie et*** dépend fortement de sa mise en œuvre par les États membres et de sa capacité à atteindre les jeunes, à rester inclusive et diversifiée et à permettre aux jeunes de participer activement à son élaboration et à sa réalisation;

Or. en

Amendement 33
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a fourni un cadre précieux pour la	B. considérant que la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a fourni un cadre précieux pour la

politique de la jeunesse, mais que son efficacité dépend fortement de sa mise en œuvre par les États membres et de sa capacité à atteindre les jeunes, à rester ***inclusive et*** diversifiée et à permettre aux jeunes de participer activement à son élaboration et à sa réalisation;	politique de la jeunesse, mais que son efficacité dépend fortement de sa mise en œuvre par les États membres et de sa capacité à atteindre les jeunes, à rester diversifiée et à permettre aux jeunes de participer activement à son élaboration et à sa réalisation;

Or. pt

Amendement 34
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que l'environnement de l'information numérique joue un rôle central dans la participation des jeunes à la vie démocratique; que l'exposition à la désinformation et aux contenus manipulateurs en ligne peut saper la confiance dans les institutions et les processus démocratiques; qu'il est essentiel de renforcer l'éducation aux médias et l'esprit critique, et que les parents et les éducateurs jouent un rôle essentiel pour orienter les jeunes vers un comportement responsable en ligne;

Or. en

Amendement 35
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'Année européenne de la jeunesse 2022 (EYY2022) et ses retombées ont été	C. considérant que l'Année européenne de la jeunesse 2022 (EYY2022) et ses retombées ont été

saluées par les jeunes ***et ont mis en évidence l'importance des jeunes en tant que moteurs d'un avenir européen commun***;	saluées par les jeunes;

Or. fr

Amendement 36
Geadis Geadi, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la famille constitue un pilier fondamental de la société et le principal environnement de socialisation des jeunes;

Or. en

Amendement 37
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse souligne la nécessité pour les jeunes de ***se trouver au cœur de l'élaboration des politiques et de*** participer activement à la planification, à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation ***de toutes les*** politiques qui les concernent («intégration de la jeunesse»);	D. considérant que la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse souligne la nécessité pour les jeunes de participer activement à la planification, à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation ***des*** politiques qui les concernent («intégration de la jeunesse»)***, sans pour autant remettre en cause les compétences des États membres au profit des institutions bureaucratiques européennes***;

Or. fr

Amendement 38
Marko Vešligaj, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse souligne la nécessité pour les jeunes de se trouver au cœur de l'élaboration des politiques et de participer activement à la planification, à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de toutes les politiques qui les concernent («intégration de la jeunesse»);	D. considérant que la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse souligne la nécessité pour les jeunes de se trouver au cœur de l'élaboration des politiques et de participer activement à la planification, à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de toutes les politiques***, y compris celles*** qui les concernent ***directement*** («intégration de la jeunesse»);

Or. en

Amendement 39
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hristo Petrov, Hélder Sousa Silva, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que l'intégration de la jeunesse est appliquée de manière inégale dans les États membres, ce qui contribue à des niveaux différents d'engagement, de confiance et de volonté des jeunes de coopérer avec les institutions publiques; que certains États membres ont déjà mis en œuvre des «tests jeunesse», ce qui prouve que les jeunes peuvent être effectivement associés à toutes les étapes de l'élaboration des politiques;

Or. en

Amendement 40
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que la Commission n'a pas systématiquement mis en œuvre l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes», malgré son engagement à le faire en tant qu'action clé de l'héritage de l'Année européenne de la jeunesse 2022 et en tant qu'étape majeure vers la prise en compte du point de vue des jeunes et de l'incidence sur les jeunes dans les politiques et initiatives de l'Union pertinentes pour les jeunes;	E. considérant que la Commission n'a pas systématiquement mis en œuvre l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes», malgré son engagement à le faire en tant qu'action clé de l'héritage de l'Année européenne de la jeunesse 2022 et en tant qu'étape majeure vers la prise en compte du point de vue des jeunes et de l'incidence sur les jeunes dans les politiques et initiatives de l'Union pertinentes pour les jeunes***, et que cela affaiblit le suivi, la responsabilité et la confiance des jeunes dans le fait que la participation entraîne des changements politiques concrets***;

Or. en

Amendement 41
Marko Vešligaj, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que la Commission n'a pas systématiquement mis en œuvre l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes», malgré son engagement à le faire en tant qu'action clé de l'héritage de l'Année européenne de la jeunesse 2022 et en tant qu'étape majeure vers la prise en compte du point de vue des jeunes et de l'incidence sur les jeunes dans les politiques et initiatives de l'Union pertinentes pour les jeunes;	E. considérant que la Commission n'a pas systématiquement mis en œuvre l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes», malgré son engagement à le faire en tant qu'action clé de l'héritage de l'Année européenne de la jeunesse 2022 et en tant qu'étape majeure vers la prise en compte du point de vue des jeunes et de l'incidence sur les jeunes dans les politiques et initiatives de l'Union***, nationales, régionales et locales*** pertinentes pour les jeunes;

Or. en

Amendement 42
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que la Commission s'est engagée à introduire une «évaluation d'impact du point de vue des jeunes», en tant qu'action clé de l'héritage de l'Année européenne de la jeunesse 2022, afin d'évaluer l'incidence des principales initiatives politiques sur les jeunes; que ce mécanisme est susceptible de constituer une étape majeure vers la prise en compte du point de vue de la jeunesse et de son incidence sur les jeunes dans les politiques et initiatives de l'Union pertinentes pour les jeunes; que l'application de cet instrument n'en est qu'à ses débuts et que son champ d'application, sa méthodologie et sa cohérence entre les différents domaines d'action nécessitent des éclaircissements et une évaluation supplémentaires;

Or. en

Amendement 43
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hristo Petrov, Hélder Sousa Silva, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que la méthode actuellement utilisée par la Commission

pour recenser les dossiers pertinents pour la jeunesse n'a pas été publiée ni intégrée dans la boîte à outils pour une meilleure réglementation en tant qu'instrument distinct; que, bien que toutes les propositions relatives au cadre financier pluriannuel (CFP) aient été désignées comme pertinentes pour les jeunes, un certain nombre d'entre elles n'incluaient pas les jeunes dans l'analyse d'impact;

Or. en

Amendement 44
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que le Parlement européen n'a pas encore mis au point son propre processus systématique d'intégration de la jeunesse, qui permettrait aux jeunes citoyens de l'Union de faire entendre leur voix dans l'élaboration de ses politiques et renforcerait son rôle démocratique; que la commission CULT a déjà adopté sa stratégie #Engaged4YOUth démontrant l'engagement des jeunes;

Or. en

Amendement 45
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que le Conseil a

reconnu que la jeunesse européenne n'est pas un groupe homogène et qu'il convient d'accorder une attention particulière aux personnes ayant des identités, des besoins, des ressources et des milieux divers, tout en reconnaissant la nécessité d'utiliser l'intersectionnalité comme un prisme[3 bis];

[3 bis] Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur la politique en matière d'animation socio-éducative pour donner à l'Europe les moyens d'agir, CONSIL, GOVREP (2024): http://data.europa.eu/eli/C/2024/3526/oj.

Or. en

Amendement 46
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que ***les*** disparités persistantes entre les États membres et au sein de ceux-ci, en particulier entre les centres urbains et les zones rurales, limitent l'accès des jeunes à une éducation de qualité, à l'emploi, à l'engagement culturel et aux infrastructures de base;	F. considérant que ***l'Union européenne est confrontée à une grave crise démographique, caractérisée par de faibles taux de natalité et une population vieillissante, qu'il est essentiel d'intégrer des politiques de soutien à la famille, à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et à la stabilité sociale, et qu'il existe des*** disparités persistantes entre les États membres et au sein de ceux-ci, en particulier entre les centres urbains et les zones rurales, limitent l'accès des jeunes à une éducation de qualité, à l'emploi, à l'engagement culturel et aux infrastructures de base;

Or. pt

Amendement 47
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les disparités persistantes entre les États membres et au sein de ceux-ci, en particulier entre les centres urbains et les zones rurales, limitent l'accès des jeunes à une éducation de qualité, à l'emploi, à l'engagement culturel et aux infrastructures de base;	F. considérant que les disparités persistantes entre les États membres et au sein de ceux-ci, en particulier entre les centres urbains et les zones rurales, limitent l'accès des jeunes à une éducation de qualité, à l'emploi, à l'engagement culturel et aux infrastructures de base***, et que ces déséquilibres peuvent contribuer à l'émigration des jeunes et à la fuite des cerveaux depuis les régions moins développées***;

Or. en

Amendement 48
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que les disparités persistantes entre les États membres et au sein de ceux-ci, en particulier entre les centres urbains et les zones rurales, limitent l'accès des jeunes à une éducation de qualité, à l'emploi, à l'engagement culturel et aux infrastructures de base;	F. considérant que les disparités persistantes entre les États membres et au sein de ceux-ci, en particulier entre les centres urbains et les zones rurales, ***ainsi qu'entre les États membres d'Europe continentale et leurs territoires ultrapériphériques,*** limitent l'accès des jeunes à une éducation de qualité, à l'emploi, ***au travail des jeunes,*** à l'engagement culturel et aux infrastructures de base;

Or. en

Amendement 49
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que les organisations de jeunesse jouent un rôle essentiel dans le soutien à la participation des jeunes dans l'ensemble des États membres;	G. considérant que les organisations de jeunesse jouent un rôle essentiel dans le soutien à la participation ***civique et politique*** des jeunes***, ainsi que dans l'offre de possibilités d'éducation non formelle*** dans l'ensemble des États membres***, où elles sont confrontées à des difficultés persistantes telles qu'un financement instable et une faible reconnaissance institutionnelle***;

Or. en

Amendement 50
Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que les organisations de jeunesse jouent un rôle essentiel dans le soutien à la participation des jeunes dans l'ensemble des États membres;	G. considérant que les organisations de jeunesse***, y compris les organisations démocratiques et de préservation de la tradition qui proposent des activités extrascolaires liées à l'Église et récréatives,*** jouent un rôle essentiel dans le soutien à la participation des jeunes dans l'ensemble des États membres;

Or. en

Amendement 51
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution

Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que la transparence, la représentativité et la responsabilité, y compris la divulgation des sources de financement, sont nécessaires pour garantir la légitimité démocratique;

Or. en

Amendement 52
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que ***l'isolement social***, les contenus extrémistes en ligne ***et les*** problèmes de santé mentale ***sont parmi les principaux moteurs*** de la radicalisation; que ces défis peuvent être relevés grâce à l'éducation formelle et non formelle, au volontariat, au dialogue interculturel et à la participation des jeunes;	H. considérant que ***la discrimination, l'exclusion sociale***, les contenus extrémistes en ligne***, la pression sociale, les inégalités, la méfiance politique, la polarisation des discours publics, les campagnes de désinformation et les perspectives limitées de mobilité sociale ascendante sont des facteurs clés des*** problèmes de santé mentale***, de la détérioration des résultats scolaires, de l'aliénation et*** de la radicalisation; que ces défis peuvent être relevés grâce à l'éducation formelle et non formelle, au volontariat, au dialogue interculturel et à la participation des jeunes;

Or. en

Amendement 53
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'isolement social, ***les*** contenus extrémistes en ligne et ***les problèmes de santé mentale sont parmi les principaux moteurs de*** la radicalisation; que ces défis peuvent être relevés grâce à l'éducation formelle et non formelle, au volontariat, au dialogue interculturel et à la participation des jeunes;	H. considérant que l'isolement social, ***l'exposition à la désinformation et aux*** contenus extrémistes en ligne et ***le déclin de la confiance dans les institutions démocratiques peuvent accroître la vulnérabilité de certains jeunes à*** la radicalisation; que ces défis peuvent être relevés grâce à l'éducation formelle et non formelle***, à l'éducation aux médias, à l'éducation civique***, au volontariat, au dialogue interculturel et à la participation des jeunes;

Or. en

Amendement 54
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'isolement social, les contenus extrémistes en ligne et les problèmes de santé mentale sont parmi les principaux moteurs de la radicalisation; que ces défis peuvent être relevés grâce à l'éducation formelle et non formelle, au volontariat***, au dialogue interculturel*** et à la participation des jeunes;	H. considérant que l'isolement social, ***l'addiction aux écrans,*** les contenus extrémistes en ligne***, la politisation croissante des établissements d'enseignement,*** et les problèmes de santé mentale sont parmi les principaux moteurs de la radicalisation; que ces défis peuvent être relevés grâce ***au rétablissement de l'autorité parentale,*** à l'éducation formelle et non formelle, au volontariat et à la participation des jeunes;

Or. fr

Amendement 55
Marko Vešligaj, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'isolement social, les contenus extrémistes en ligne et les problèmes de santé mentale sont parmi les principaux moteurs de la radicalisation; que ces défis peuvent être relevés grâce à l'éducation formelle et non formelle, au volontariat, au dialogue interculturel et à la participation des jeunes;	H. considérant que l'isolement social, les contenus extrémistes en ligne***, la mésinformation, la désinformation*** et les problèmes de santé mentale sont parmi les principaux moteurs de la radicalisation; que ces défis peuvent être relevés grâce à l'éducation formelle et non formelle, au volontariat, au dialogue interculturel et à la participation des jeunes***, ainsi que grâce à des pratiques commerciales responsables des plateformes en ligne***;

Or. en

Amendement 56
Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'isolement social, les contenus extrémistes en ligne et les problèmes de santé mentale sont parmi les principaux moteurs de la radicalisation; que ces défis peuvent être relevés grâce à l'éducation formelle et non formelle, au volontariat, au dialogue interculturel et à la participation des jeunes;	H. considérant que l'isolement social, les contenus extrémistes en ligne***, les contenus qui s'attaquent de manière intolérable aux traditions et au patrimoine culturel*** et les problèmes de santé mentale sont parmi les principaux moteurs de la radicalisation; que ces défis peuvent être relevés grâce à l'éducation formelle et non formelle, au volontariat, au dialogue interculturel et à la participation des jeunes;

Or. en

Amendement 57
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que ***l'isolement social, les contenus extrémistes en ligne et les problèmes de santé mentale sont parmi les principaux moteurs de la radicalisation; que ces défis peuvent être relevés grâce à l'éducation formelle et non formelle, au volontariat, au dialogue interculturel et à*** la participation des jeunes;	H. considérant que ***la liberté d'expression, le pluralisme et le débat politique ouvert sont des piliers fondamentaux des démocraties européennes et que les médias sociaux représentent actuellement un espace central pour*** la participation ***politique*** des jeunes;

Or. pt

Amendement 58
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que l'environnement numérique, en particulier les médias sociaux, est devenu un espace central pour la socialisation, l'apprentissage et la participation des jeunes, où les plateformes en ligne, les créateurs de contenu et les influenceurs jouent un rôle de plus en plus important dans la formation des opinions et du débat public; que l'exposition au cyberharcèlement, aux discours haineux en ligne, à la désinformation et aux contenus préjudiciables peut avoir une incidence significative sur la santé mentale, les résultats scolaires et l'engagement civique des jeunes; que l'éducation aux médias et l'éducation numérique sont des outils préventifs essentiels pour favoriser l'esprit critique, la résilience et un comportement en ligne sûr et responsable;

Or. en

Amendement 59

Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que les médias numériques et les plateformes en ligne sont des canaux centraux par lesquels les jeunes accèdent à l'information, la partagent et participent au débat public, et que la diffusion et l'amplification de contenus préjudiciables et polarisants dans l'espace numérique de l'information contribuent à la polarisation de la société, affaiblissent la résilience démocratique et peuvent nuire à la santé mentale des jeunes; que, par conséquent, le renforcement de l'éducation aux médias, de l'esprit critique et de l'engagement responsable en ligne est essentiel pour garantir une participation éclairée et renforcer la confiance dans les processus démocratiques;

Or. en

Amendement 60
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que les jeunes ruraux et les jeunes moins favorisés font toujours face à des obstacles à la participation;	I. considérant que les jeunes ruraux et les jeunes moins favorisés font toujours face à des obstacles à la participation***, et que les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs en matière de participation et d'inclusion devraient être complétés par une attention accrue accordée à la qualité de l'inclusion, en particulier à la question de savoir si les jeunes ayant le moins de perspectives sont***

effectivement atteints, soutenus et maintenus dans les processus et programmes de participation*; que l'accessibilité, y compris l'accessibilité physique, les aménagements raisonnables, le soutien linguistique et le soutien aux transports, fait partie intégrante d'une inclusion significative;*

Or. en

Amendement 61
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que les jeunes ruraux et les jeunes moins favorisés font toujours face à des obstacles à la participation;	I. considérant que les jeunes ruraux et les jeunes moins favorisés font toujours face à des obstacles ***et à des difficultés supplémentaires*** à la participation ***et à la mobilité****; **qu'il est essentiel de relever ces défis pour garantir l'égalité des chances et libérer tout le potentiel des jeunes dans toutes les régions de l'Union;***

Or. en

Amendement 62
Marko Vešligaj, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que les jeunes ruraux ***et les jeunes moins favorisés font toujours face*** à des obstacles à la participation;	I. considérant que les jeunes ruraux ***sont confrontés*** à des obstacles à la participation***, ainsi qu'à des possibilités d'emploi moindres, à des infrastructures plus faibles (y compris dans les secteurs du numérique, de l'énergie, des transports et de l'information) et à un accès plus***

difficile à une éducation de qualité, aux services sociaux, aux soins de santé, au sport, à la culture et aux loisirs;

Or. en

Amendement 63
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que les jeunes ruraux et les jeunes moins favorisés font toujours face à des obstacles à la participation;	I. considérant que les jeunes ***des territoires*** ruraux ***et ultrapériphériques*** et les jeunes moins favorisés***, y compris les jeunes issus de l'immigration et de groupes racisés, les jeunes LGBTQI + et les jeunes handicapés,*** font toujours face à des obstacles à la participation;

Or. en

Amendement 64
Sabrina Repp, Hannes Heide

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que les jeunes ruraux et les jeunes moins favorisés ***font toujours face*** à des obstacles à la participation;	I. considérant que les jeunes ruraux et les jeunes ***sont*** moins favorisés***; que les personnes confrontées*** à des obstacles à la participation ***à des programmes de mobilité en raison d'un handicap, en particulier, restent sous-représentées dans les programmes européens***;

Or. en

Amendement 65
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que certains des jeunes les plus vulnérables, notamment les jeunes qui grandissent dans des structures de protection de remplacement ou dans des institutions, ceux qui sont sans abri, ceux qui vivent dans des communautés ségréguées, y compris de nombreuses communautés roms, sont les moins susceptibles d'être touchés par des consultations et des programmes de mobilité et ont besoin d'actions de sensibilisation adaptées, d'intermédiaires de confiance et de points d'entrée accessibles et communautaires;

Or. en

Amendement 66
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant qu'une perspective d'égalité des sexes doit être introduite dans les processus décisionnels relatifs aux politiques en faveur de la jeunesse et tenir compte des enjeux et circonstances spécifiques auxquels sont confrontées les jeunes femmes et les filles en particulier;

Or. en

Amendement 67

Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hristo Petrov, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution	*Amendement*
J. [EMPL]	J. [EMPL] ***considérant qu'il convient d'aider les jeunes et de leur donner les moyens de faire face aux graves problèmes auxquels ils sont actuellement confrontés et de relever les défis auxquels ils seront confrontés à l'avenir grâce à des politiques de la jeunesse plus pertinentes, plus efficaces et mieux coordonnées et à une utilisation ciblée des politiques économiques, sociales et de l'emploi aux niveaux local, régional, national et de l'Union;***

Or. en

Amendement 68
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Considérant J

Proposition de résolution	*Amendement*
J. [EMPL]	J. [EMPL] ***considérant que la compétitivité économique de l'Union européenne est une condition essentielle pour garantir de véritables perspectives aux jeunes générations, assurer la durabilité de l'emploi et des systèmes sociaux et renforcer l'autonomie stratégique européenne;***

Or. pt

Amendement 69
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant qu'il convient de redoubler d'efforts pour accroître la participation des jeunes à la société civile, en particulier les jeunes migrants et réfugiés, les jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET) et les jeunes menacés d'exclusion sociale;

Or. en

Amendement 70
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hristo Petrov, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant K

Proposition de résolution	*Amendement*
K. [SANT]	K. [SANT] ***considérant que la santé mentale des jeunes reste l'un des défis les plus pressants en Europe; que de nombreux jeunes continuent de subir les conséquences à moyen et à long terme de la pandémie de COVID-19, notamment les revers en matière d'éducation, l'incertitude professionnelle et l'isolement social;***

Or. en

Amendement 71
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant K bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

K bis. considérant que la participation au dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse a considérablement augmenté, passant de 10 733 participants au 8e cycle à 38 042 participants au 11e cycle; que la mise en œuvre structurée des objectifs pour la jeunesse européenne et le soutien constant du trio de présidences du Conseil ont contribué à la réussite du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse dans la promotion d'une participation et d'une inclusion significatives des jeunes;

Or. en

Amendement 72
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant K ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	K ter. considérant que la Commission et les États membres devraient examiner les raisons pour lesquelles certains groupes sont sous-représentés dans les programmes de l'Union, par exemple en réalisant des études qualitatives, en définissant des objectifs clairs en matière d'inclusion et en surveillant leur participation;

Or. en

Amendement 73
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Sous-titre 4

Proposition de résolution	*Amendement*
Une éducation et une formation de qualité	Une éducation et une formation de qualité

pour les jeunes, y compris le volontariat et l'animation socio-éducative	pour les jeunes, y compris le volontariat et l'animation socio-éducative***, sans exclure la cellule familiale***

Or. fr

Amendement 74
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hélder Sousa Silva, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant -L (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	-L. considérant que l'éducation est un droit fondamental consacré par la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne; que l'éducation joue un rôle important en fournissant aux jeunes les connaissances et les compétences nécessaires pour devenir des citoyens engagés et participer au projet européen;

Or. en

Amendement 75
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Considérant L

Proposition de résolution	*Amendement*
L. considérant que l'égalité d'accès à une éducation de qualité est une condition préalable à la justice sociale, à la mobilité sociale ascendante, à la participation démocratique et au développement économique durable; que les obstacles financiers continuent d'exclure de nombreux jeunes de l'éducation et de la formation dans l'ensemble de l'Union; que la pénurie croissante d'enseignants et de personnel éducatif qualifiés dans de	L. considérant que l'égalité d'accès à une éducation de qualité est une condition préalable à la justice sociale, à la mobilité sociale ascendante, à la participation démocratique et au développement économique durable; que les obstacles financiers continuent d'exclure de nombreux jeunes de l'éducation et de la formation dans l'ensemble de l'Union; que la pénurie croissante d'enseignants et de personnel éducatif qualifiés dans de

nombreux États membres nuit à la qualité, à l'accessibilité et au caractère inclusif des systèmes éducatifs;	nombreux États membres nuit à la qualité, à l'accessibilité et au caractère inclusif des systèmes éducatifs; ***qu'un soutien accru aux enseignants, aux formateurs et aux animateurs socio-éducatifs est essentiel pour déceler de manière précoce les apprenants exposés au risque de désengagement ou de décrochage scolaire, ainsi que pour élargir l'accès à la mobilité et aux possibilités d'apprentissage non formel;***
	Or. en

Amendement 76
Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Considérant L

Proposition de résolution	*Amendement*
L. considérant que l'égalité d'accès à une éducation de qualité est une condition préalable à la justice sociale, à la mobilité sociale ascendante, à la participation démocratique et au développement économique durable; que les obstacles financiers continuent d'exclure de nombreux jeunes de l'éducation et de la formation dans l'ensemble de l'Union; que la pénurie croissante d'enseignants et de personnel éducatif qualifiés dans de nombreux États membres nuit à la qualité, à l'accessibilité et au caractère inclusif des systèmes éducatifs;	L. considérant que l'égalité d'accès à une éducation de qualité est une condition préalable à la justice sociale, à la mobilité sociale ascendante, à la participation démocratique et au développement économique durable; que les obstacles financiers continuent d'exclure de nombreux jeunes de l'éducation et de la formation dans l'ensemble de l'Union; que la pénurie croissante d'enseignants et de personnel éducatif qualifiés dans de nombreux États membres***, ainsi que de contenus qui portent atteinte de manière intolérable aux traditions et au patrimoine culturel existants, autochtones et respectés, remettant ainsi en question les normes communes de coexistence,*** nuit à la qualité, à l'accessibilité et au caractère inclusif des systèmes éducatifs;
	Or. en

Amendement 77

Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Considérant L

Proposition de résolution	*Amendement*
L. considérant que l'égalité d'accès à une éducation de qualité est une condition préalable à la justice sociale, à la mobilité sociale ascendante, à la participation démocratique et au développement économique durable; que les obstacles financiers continuent d'exclure de nombreux jeunes de l'éducation et de la formation dans l'ensemble de l'Union; que la pénurie croissante d'enseignants et de personnel éducatif qualifiés dans de nombreux États membres nuit à la qualité, à l'accessibilité et au caractère inclusif des systèmes éducatifs;	L. considérant que l'égalité d'accès à une éducation de qualité est une condition préalable à la justice sociale, à la mobilité sociale ascendante, à la participation démocratique et au développement économique durable; que les obstacles financiers continuent d'exclure de nombreux jeunes de l'éducation et de la formation dans l'ensemble de l'Union; que ***le harcèlement et le cyberharcèlement, y compris dans les établissements d'enseignement, constituent également des obstacles importants à l'apprentissage, au bien-être et au niveau d'éducation; que*** la pénurie croissante d'enseignants et de personnel éducatif qualifiés dans de nombreux États membres nuit à la qualité, à l'accessibilité et au caractère inclusif des systèmes éducatifs;

Or. en

Amendement 78
Marko Vešligaj, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant L

Proposition de résolution	*Amendement*
L. considérant que l'égalité d'accès à une éducation de qualité est une condition préalable à la justice sociale, à la mobilité sociale ascendante, à la participation démocratique et au développement économique durable; que les obstacles financiers continuent d'exclure de nombreux jeunes de l'éducation et de la formation dans l'ensemble de l'Union; que la pénurie croissante d'enseignants et de	L. considérant que l'égalité d'accès à une éducation de qualité est une condition préalable à la justice sociale, ***à l'égalité entre les hommes et les femmes,*** à la mobilité sociale ascendante, à la participation démocratique et au développement économique durable; que les obstacles financiers continuent d'exclure de nombreux jeunes de l'éducation et de la formation dans

personnel éducatif qualifiés dans de nombreux États membres nuit à la qualité, à l'accessibilité et au caractère inclusif des systèmes éducatifs;	l'ensemble de l'Union; que la pénurie croissante d'enseignants et de personnel éducatif qualifiés dans de nombreux États membres nuit à la qualité, à l'accessibilité et au caractère inclusif des systèmes éducatifs;

Or. en

Amendement 79
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Considérant L

Proposition de résolution	*Amendement*
L. considérant que l'égalité d'accès à une éducation de qualité ***est une condition préalable à la justice sociale, à la mobilité sociale ascendante, à la participation démocratique et au développement économique durable***; que les obstacles financiers continuent d'exclure de nombreux jeunes de l'éducation et de la formation dans l'ensemble de l'Union; que ***la pénurie croissante d'enseignants et de personnel*** éducatif ***qualifiés dans de nombreux États membres nuit à la qualité, à l'accessibilité et au caractère inclusif des systèmes éducatifs***;	L. considérant que l'égalité d'accès à une éducation ***et à une formation*** de qualité ***est essentielle pour doter les jeunes des connaissances, des aptitudes et des compétences nécessaires pour façonner leur avenir***; que les obstacles financiers ***et géographiques persistants*** continuent d'exclure de nombreux jeunes de l'éducation et de la formation dans l'ensemble de l'Union; que ***les inadéquations et les pénuries persistantes de compétences dans des secteurs clés mettent en évidence la nécessité de renforcer le lien entre le système*** éducatif ***et les besoins du marché du travail***;

Or. en

Amendement 80
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Considérant L

Proposition de résolution	*Amendement*
L. considérant que l'égalité d'accès à	L. considérant que l'égalité d'accès à

une éducation de qualité est ***une condition préalable à la justice sociale, à la mobilité*** sociale ***ascendante,*** à la participation démocratique ***et au développement économique durable***; que les obstacles financiers continuent d'exclure de nombreux jeunes ***de l'éducation et de la formation dans l'ensemble de l'Union***; que la pénurie croissante d'enseignants et de personnel éducatif qualifiés dans de nombreux États membres ***nuit à la*** qualité***, à l'accessibilité et au caractère inclusif*** des systèmes éducatifs;	une éducation ***et à une formation*** de qualité est ***essentielle au développement personnel, à l'employabilité, à l'inclusion*** sociale ***et*** à la participation démocratique; que les obstacles financiers***, géographiques et sociaux*** continuent d'exclure de nombreux jeunes; que la pénurie croissante d'enseignants et de personnel éducatif qualifiés dans de nombreux États membres ***pose des problèmes de*** qualité ***et d'accessibilité*** des systèmes éducatifs;

Or. en

Amendement 81
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant L bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L bis. considérant qu'il est essentiel d'investir de manière adéquate dans les infrastructures éducatives, le personnel, le développement professionnel et les méthodes d'enseignement et d'apprentissage innovantes pour garantir des systèmes éducatifs de qualité, inclusifs et résilients, favoriser la cohésion sociale, l'égalité des chances pour tous les jeunes et la résilience économique et sociétale à long terme dans l'ensemble des États membres;

Or. en

Amendement 82
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hristo Petrov, Hélder Sousa Silva, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution

Considérant L bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L bis. considérant que l'Union n'a cessé de reconnaître les liens entre les compétences numériques et l'éducation aux médias, comme en témoignent le plan d'action en matière d'éducation numérique, la directive «Services de médias audiovisuels» et la législation sur les services numériques;

Or. en

Amendement 83
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant L ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L ter. considérant que les jeunes issus de l'immigration, de minorités ou de milieux socio-économiques défavorisés continuent d'être confrontés à des obstacles systémiques à la pleine participation à l'éducation et à la formation, notamment un accès limité à des environnements d'apprentissage inclusifs, à un soutien linguistique, à des programmes d'études adaptés à la culture, au mentorat et à l'orientation professionnelle, ainsi qu'à des obstacles financiers et géographiques;

Or. en

Amendement 84
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hristo Petrov, Hélder Sousa Silva, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Considérant L ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	L ter. considérant que la proclamation d'une Année de l'éducation à la citoyenneté numérique par le Conseil de l'Europe reconnaît le rôle crucial que joue cette éducation dans la promotion de la participation démocratique, de l'éducation aux médias, de la sécurité en ligne et du respect des droits de l'homme dans l'environnement numérique, en particulier chez les enfants et les jeunes;

Or. en

Amendement 85
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Considérant M

Proposition de résolution	*Amendement*
M. considérant que l'éducation civique ***renforce*** la compréhension ***des concepts et*** des institutions ***civiques, en plus de développer les compétences nécessaires pour analyser les problèmes et participer à la société*** en connaissance de cause;	M. considérant que l'éducation civique ***contribue à*** la compréhension ***par les jeunes*** des institutions ***démocratiques, des droits fondamentaux et des responsabilités, et favorise l'esprit critique, la participation et l'éducation aux médias; que le renforcement de l'éducation civique peut contribuer à promouvoir la résilience démocratique, la cohésion sociale et l'engagement*** en connaissance de cause ***dans la vie publique***;

Or. en

Amendement 86
Geadis Geadi, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Considérant M bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	M bis. considérant que l'éducation civique devrait renforcer la connaissance de l'histoire, de la langue et du patrimoine culturel des États membres, en tant qu'éléments de la cohésion sociale et de la participation responsable des jeunes à la vie démocratique;

Or. en

Amendement 87
Geadis Geadi, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Considérant M ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	M ter. considérant que, selon les données présentées dans le rapport de la Commission sur la mise en œuvre de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse, un pourcentage important d'étudiants n'atteignent pas le niveau minimal de maîtrise des compétences de base; que le renforcement de la qualité de l'enseignement public, de ses infrastructures et de ses programmes est une condition préalable à l'égalité des chances et à la cohésion sociale;

Or. en

Amendement 88
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant O

Proposition de résolution	*Amendement*

O. considérant que l'animation socio-éducative et la formation des animateurs pour la jeunesse ne sont pas reconnues dans tous les États membres, et que cela entraîne des différences de mise en place du programme Erasmus+; que la reconnaissance de l'animation socio-éducative et de la formation des animateurs socio-éducatifs garantira un degré minimal d'harmonisation des ***réalités*** des jeunes dans l'ensemble de l'Union ***et pourrait avoir une incidence positive sur*** la qualité des projets menés dans le cadre d'Erasmus + et du corps européen de solidarité (CES);	O. considérant que l'animation socio-éducative et la formation des animateurs pour la jeunesse ne sont pas ***officiellement*** reconnues dans tous les États membres, et que cela entraîne des différences de mise en place du programme Erasmus+; que la reconnaissance de l'animation socio-éducative et de la formation des animateurs socio-éducatifs garantira un degré minimal d'harmonisation des ***expériences et des possibilités*** des jeunes dans l'ensemble de l'Union***, renforcera*** la qualité***, le caractère inclusif et la durabilité*** des projets menés dans le cadre d'Erasmus + et du corps européen de solidarité (CES)***, encouragera la professionnalisation et le renforcement des capacités des animateurs socio-éducatifs et renforcera la coopération transfrontière, l'apprentissage mutuel ainsi que la reconnaissance des compétences acquises dans le cadre de l'apprentissage non formel et informel***;

Or. en

Amendement 89
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Considérant O bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	O bis. considérant le rôle primordial de la famille et de l'autorité parentale pour garantir la meilleure éducation aux jeunes et les aider à mieux appréhender leur environnement et à développer leur sens critique;

Or. fr

Amendement 90
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***se félicite des*** résultats obtenus par la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2027, qui a débouché sur un cadre cohérent pour la coopération en matière de politique de la jeunesse et sur une visibilité garantie pour les priorités de la jeunesse tout au long des cycles politiques; souligne la nécessité de maintenir un cadre adaptable de haut niveau articulé autour des principaux domaines de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (mobiliser, connecter, autonomiser) après 2027;	1. ***relève les*** résultats obtenus par la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2027, qui a débouché sur un cadre cohérent pour la coopération en matière de politique de la jeunesse et sur une visibilité garantie pour les priorités de la jeunesse tout au long des cycles politiques; souligne la nécessité de maintenir un cadre adaptable de haut niveau articulé autour des principaux domaines de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (mobiliser, connecter, autonomiser) après 2027; ***souligne que la stratégie pour l'après-2027 devrait placer l'employabilité, l'entrepreneuriat des jeunes et la compétitivité européenne au cœur de ses priorités, en veillant à ce que les jeunes Européens puissent être compétitifs à l'échelle mondiale dans des secteurs stratégiques tels que l'intelligence artificielle, les technologies numériques, l'énergie, l'industrie de pointe et la défense;***

Or. pt

Amendement 91
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se félicite des résultats obtenus par la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2027, qui a débouché sur un cadre cohérent pour la coopération en matière de politique de la jeunesse et sur une visibilité garantie	1. se félicite des résultats obtenus par la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2027, qui a débouché sur un cadre cohérent pour la coopération en matière de politique de la jeunesse et sur une visibilité garantie

pour les priorités de la jeunesse tout au long des cycles politiques; souligne la nécessité de maintenir un cadre adaptable de haut niveau articulé autour des principaux domaines de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (mobiliser, connecter, autonomiser) après 2027;	pour les priorités de la jeunesse tout au long des cycles politiques; souligne la nécessité de maintenir un cadre adaptable de haut niveau articulé autour des principaux domaines de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (mobiliser, connecter, autonomiser) après 2027***, y compris la capacité des jeunes à naviguer de manière sûre, critique et responsable dans l'environnement numérique***;

Or. en

Amendement 92
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hristo Petrov, Hélder Sousa Silva, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. se félicite des résultats obtenus par la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2027, qui a débouché sur un cadre cohérent pour la coopération en matière de politique de la jeunesse et sur une visibilité garantie pour les priorités de la jeunesse tout au long des cycles politiques; souligne la nécessité de maintenir un cadre adaptable de haut niveau articulé autour des principaux domaines de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (mobiliser, connecter, autonomiser) après 2027;	1. se félicite des résultats obtenus par la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour la période 2019-2027, qui a débouché sur un cadre cohérent pour la coopération en matière de politique de la jeunesse et sur une visibilité garantie pour les priorités de la jeunesse tout au long des cycles politiques; souligne la nécessité de maintenir un cadre adaptable de haut niveau articulé autour des principaux domaines de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (mobiliser, connecter, autonomiser) après 2027; ***souligne qu'il convient d'accorder un rôle plus important à l'inclusion, au volontariat et à l'animation socio-éducative;***

Or. en

Amendement 93
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. réaffirme que la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse est un cadre de coopération; souligne que toute initiative au niveau de l'Union doit respecter pleinement les compétences des États membres, l'identité constitutionnelle nationale et la diversité des modèles d'éducation et de travail des jeunes; souligne qu'aucune obligation d'harmonisation ne devrait découler de cette résolution;

Or. en

Amendement 94
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hristo Petrov, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. encourage la création d'une architecture unifiée dans laquelle les objectifs pour la jeunesse européenne définissent les priorités intersectorielles de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse, le dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse intègre les expériences des jeunes, Erasmus + et d'autres programmes financés par l'Union fournissent des ressources pour agir, et l'animation socio-éducative traduit les priorités européennes en réalités locales;	2. encourage la création d'une architecture unifiée dans laquelle les objectifs pour la jeunesse européenne définissent les priorités intersectorielles de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse, le dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse intègre les expériences des jeunes, Erasmus + et d'autres programmes financés par l'Union fournissent des ressources pour agir, et l'animation socio-éducative traduit les priorités européennes en réalités locales; ***souligne qu'il importe d'établir des liens concrets entre la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse/les objectifs européens pour la jeunesse et les stratégies nationales en faveur de la jeunesse;***

Or. en

Amendement 95
Nikos Pappas

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. invite la Commission et les États membres à prendre des engagements plus forts en matière de mise en œuvre de la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse, y compris des plans nationaux de mise en œuvre clairs, des objectifs mesurables et des rapports d'avancement réguliers au Parlement européen; souligne qu'en l'absence d'obligations de mise en œuvre plus strictes, les objectifs de la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse risquent de rester largement théoriques;

Or. en

Amendement 96
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne que la politique de la jeunesse ne doit pas être traitée comme une politique sociale périphérique, mais comme un investissement stratégique dans la résilience démocratique, la compétitivité et la durabilité à long terme de l'Union;

Or. en

Amendement 97
Nikos Pappas

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. invite la Commission, lors de l'élaboration de la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse pour l'après-2027, à reconnaître la pauvreté des jeunes comme une priorité politique essentielle et à renforcer l'action européenne coordonnée visant à réduire les inégalités économiques qui touchent les jeunes, notamment en améliorant l'accès à l'éducation, à la formation, aux possibilités d'emploi, au logement et à la protection sociale;

Or. en

Amendement 98
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que le développement des 11 objectifs européens pour la jeunesse dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse a constitué une étape importante dans la politique de la jeunesse; estime toutefois que les objectifs européens pour la jeunesse doivent être réévalués et mis à jour afin d'intégrer les nouvelles réalités sociétales et les questions transversales qui touchent les jeunes;	3. souligne que le développement des 11 objectifs européens pour la jeunesse dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse a constitué une étape importante dans la politique de la jeunesse; estime toutefois que les objectifs européens pour la jeunesse doivent être réévalués et mis à jour afin d'intégrer les nouvelles réalités sociétales et les questions transversales qui touchent les jeunes***, y compris l'environnement de l'information numérique, l'exposition à la désinformation et l'incidence des plateformes en ligne et du cyberharcèlement sur la santé mentale des jeunes, ainsi que l'éducation aux médias***

en tant qu'outil essentiel pour relever ces défis, non seulement pour les jeunes, mais aussi pour l'écosystème plus large qui les entoure, y compris les parents, les aidants, les éducateurs, les journalistes et les créateurs de contenu;

Or. en

Amendement 99
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que le développement des 11 objectifs européens pour la jeunesse dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse a constitué une étape importante dans la politique de la jeunesse; estime toutefois que les objectifs européens pour la jeunesse doivent être réévalués et mis à jour afin d'intégrer les nouvelles réalités sociétales et les questions transversales qui touchent les jeunes;	3. souligne que le développement des 11 objectifs européens pour la jeunesse dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse a constitué une étape importante dans la politique de la jeunesse; estime toutefois que les objectifs européens pour la jeunesse doivent être réévalués et mis à jour ***régulièrement*** afin d'intégrer les nouvelles réalités sociétales et les questions transversales qui touchent les jeunes***, notamment le changement climatique, les inégalités sociales, la transformation numérique, la santé mentale, la migration, la participation civique et l'inclusion, et de veiller à ce qu'elles restent pertinentes et réalisables***;

Or. en

Amendement 100
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*

3. souligne que le développement des 11 objectifs européens pour la jeunesse dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse a constitué une étape importante dans la politique de la jeunesse; estime toutefois que les objectifs européens pour la jeunesse ***doivent être réévalués et mis à jour afin d'intégrer les nouvelles réalités*** sociétales ***et les questions transversales qui touchent les jeunes***;	3. souligne que le développement des 11 objectifs européens pour la jeunesse dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse a constitué une étape importante dans la politique de la jeunesse; estime toutefois que les objectifs européens pour la jeunesse ***devraient faire l'objet d'un examen périodique afin de tenir compte de l'évolution des retombées*** sociétales***, technologiques et économiques, y compris de l'incidence de la numérisation, de la transformation du marché du travail et de l'instabilité géopolitique sur les jeunes***;

Or. en

Amendement 101
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que le développement des 11 objectifs européens pour la jeunesse dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse a constitué une étape importante dans la politique de la jeunesse; estime toutefois que les objectifs européens pour la jeunesse doivent être réévalués et mis à jour afin d'intégrer les nouvelles réalités sociétales et les questions transversales qui touchent les jeunes;	3. souligne que le développement des 11 objectifs européens pour la jeunesse dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse a constitué une étape importante dans la politique de la jeunesse; estime toutefois que les objectifs européens pour la jeunesse doivent être réévalués ***plus régulièrement qu'à l'heure actuelle*** et mis à jour afin d'intégrer les nouvelles réalités sociétales et les questions transversales qui touchent les jeunes;

Or. en

Amendement 102
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que le développement des 11 objectifs européens pour la jeunesse dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse a constitué une étape importante dans la politique de la jeunesse; estime toutefois que les objectifs européens pour la jeunesse doivent être réévalués et mis à jour afin d'intégrer les ***nouvelles réalités sociétales et les questions transversales*** qui touchent les jeunes;	3. souligne que le développement des 11 objectifs européens pour la jeunesse dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse a constitué une étape importante dans la politique de la jeunesse; estime toutefois que les objectifs européens pour la jeunesse doivent être réévalués et mis à jour afin d'intégrer les ***nouveaux défis sociaux, économiques, technologiques et de sécurité*** qui touchent les jeunes;

Or. en

Amendement 103
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. souligne que le développement des 11 objectifs européens pour la jeunesse dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse a constitué une étape importante dans la politique de la jeunesse; estime toutefois que les objectifs européens pour la jeunesse doivent être réévalués et mis à jour afin d'intégrer les ***nouvelles réalités sociétales et les*** questions transversales qui touchent les jeunes;	3. souligne que le développement des 11 objectifs européens pour la jeunesse dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse a constitué une étape importante dans la politique de la jeunesse; estime toutefois que les objectifs européens pour la jeunesse doivent être réévalués et mis à jour afin d'intégrer les questions transversales qui touchent les jeunes;

Or. fr

Amendement 104
Sabrina Repp, Hannes Heide

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite la Commission à organiser cette révision en cocréation avec les organisations de jeunesse et de la société civile, les jeunes moins favorisés, les jeunes non organisés, les enfants et les adolescents, ainsi que les chercheurs et les universitaires, afin de veiller à ce que les tendances à long terme et les conclusions de la prospective soient prises en considération;	4. invite la Commission à organiser cette révision en cocréation avec les organisations de jeunesse et de la société civile, les jeunes moins favorisés ***et les personnes handicapées***, les jeunes non organisés, les enfants et les adolescents, ainsi que les chercheurs et les universitaires, afin de veiller à ce que les tendances à long terme et les conclusions de la prospective soient prises en considération;

Or. en

Amendement 105
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. invite la Commission à organiser cette révision en cocréation avec ***les organisations de jeunesse et de la société civile,*** les jeunes moins favorisés, les jeunes non organisés, les enfants et les adolescents, ainsi que les chercheurs et les universitaires, afin de veiller à ce que les tendances à long terme et les conclusions de la prospective soient prises en considération;	4. invite la Commission à organiser cette révision en cocréation avec les jeunes moins favorisés, les jeunes non organisés, les enfants et les adolescents, ainsi que les chercheurs et les universitaires ***de toutes obédiences***, afin de veiller à ce que les tendances à long terme et les conclusions de la prospective soient prises en considération;

Or. fr

Amendement 106
Sabrina Repp, Hannes Heide

Proposition de résolution
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	4 bis. souligne que le réexamen et la mise à jour des objectifs pour la jeunesse européenne devraient s'effectuer dans le cadre d'un processus ouvert, transparent et inclusif garantissant la participation la plus large possible des jeunes dans l'ensemble de l'Union; souligne que ce processus devrait établir des principes clairs pour les révisions futures, y compris des mises à jour régulières alignées sur le cycle de la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse et des mécanismes structurés pour garantir une participation significative des jeunes tout au long du processus;

Or. en

Amendement 107
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission et les prochaines présidences du Conseil à ***intégrer les sujets émergents dans les activités actuelles liées aux*** cycles finaux du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse ***afin d'assurer*** la continuité ***dans la perspective de*** la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027;	5. invite la Commission et les prochaines présidences du Conseil à ***veiller à ce que les*** cycles finaux du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse ***abordent les défis les plus urgents qui touchent actuellement les jeunes, y compris les conditions socio-économiques, la transformation numérique, la santé mentale et la participation à la vie démocratique, afin de soutenir*** la continuité ***vers*** la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027;

Or. en

Amendement 108
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission et les prochaines présidences du Conseil à intégrer les sujets émergents dans les activités actuelles liées aux cycles finaux du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse afin d'assurer la continuité dans la perspective de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027;	5. invite la Commission et les prochaines présidences du Conseil à intégrer les sujets émergents ***et les défis les plus pressants qui touchent actuellement les jeunes*** dans les activités actuelles liées aux cycles finaux du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse afin d'assurer la continuité dans la perspective de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027;

Or. en

Amendement 109
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission et les prochaines présidences du Conseil à intégrer ***les sujets émergents*** dans les activités actuelles liées aux cycles finaux du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse afin d'assurer la continuité dans la perspective de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027;	5. invite la Commission et les prochaines présidences du Conseil à intégrer ***méthodiquement la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse révisée et actualisée*** dans les activités actuelles liées aux cycles finaux du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse afin d'assurer la continuité***, la cohérence et la préparation*** dans la perspective de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027;

Or. en

Amendement 110

Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. invite la Commission, les autres organes de l'Union et les États membres à améliorer la communication, la visibilité et la sensibilisation des parties prenantes à la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse, à ses instruments et à ses initiatives aux niveaux national, régional et local;	6. invite la Commission, les autres organes de l'Union et les États membres à améliorer la communication, la visibilité et la sensibilisation des parties prenantes à la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse, à ses instruments et à ses initiatives aux niveaux national, régional et local***, et à l'adapter aux réalités linguistiques des différents États membres***; ***estime qu'une mobilisation coordonnée, des campagnes de sensibilisation et un engagement à plusieurs niveaux sont essentiels pour maximiser la participation, la compréhension et l'utilisation des possibilités et des ressources de la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse;***

Or. en

Amendement 111
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. invite la Commission, les autres organes de l'Union et les États membres à améliorer la communication, la visibilité et la sensibilisation des parties prenantes à la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse, à ses instruments et à ses initiatives aux niveaux national, régional et local;	6. invite la Commission, les autres organes de l'Union et les États membres à améliorer la communication, la visibilité et la sensibilisation des parties prenantes à la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse, à ses instruments et à ses initiatives aux niveaux national, régional et local***, notamment en renforçant le soutien à Eurodesk et à d'autres services d'information des jeunes, en améliorant***

la coordination avec les autorités nationales et locales et en développant une sensibilisation continue ciblée hors ligne, en particulier dans les communautés rurales, isolées et défavorisées;

Or. en

Amendement 112
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hélder Sousa Silva, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. invite la Commission, les autres organes de l'Union et les États membres à améliorer la communication, la visibilité et la sensibilisation des parties prenantes à la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse, à ses instruments et à ses initiatives aux niveaux national, régional et local;	6. invite la Commission, les autres organes de l'Union et les États membres à améliorer la communication, la visibilité et la sensibilisation des parties prenantes à la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse, à ses instruments et à ses initiatives aux niveaux national, régional et local; ***encourage les États membres à sensibiliser davantage les parties prenantes moins mobilisées, telles que les autorités régionales et locales, les petites organisations non gouvernementales (ONG) et les jeunes non organisés, afin de renforcer l'alignement sur les priorités au niveau de l'Union;***

Or. en

Amendement 113
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. invite la Commission, les autres	6. invite la Commission, les autres

organes de l'Union et les États membres à améliorer la communication, la visibilité et la sensibilisation des parties prenantes à la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse, à ses instruments et à ses initiatives aux niveaux national, régional et local;	organes de l'Union et les États membres à améliorer la communication, la visibilité et la sensibilisation des parties prenantes à la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse, à ses instruments et à ses initiatives aux niveaux national, régional et local***, en veillant à ce que les informations parviennent aux jeunes dans toutes les régions, y compris ceux qui vivent dans des zones rurales et reculées***;

Or. en

Amendement 114
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. invite la Commission, les autres organes de l'Union et les États membres à améliorer la communication, la visibilité et la sensibilisation des parties prenantes à la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse, à ses instruments et à ses initiatives aux niveaux national, régional et local;	6. invite la Commission, les autres organes de l'Union et les États membres à améliorer la communication, la visibilité et la sensibilisation des parties prenantes à la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse, à ses instruments et à ses initiatives aux niveaux national, régional et local***, en veillant à mobiliser tous les jeunes, y compris les jeunes non organisés et les petites organisations locales, afin de promouvoir l'égalité d'accès et de participation***;

Or. en

Amendement 115
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission à élaborer un système de suivi et d'évaluation pour la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027;	7. ***constate que la mise en œuvre des objectifs européens pour la jeunesse ne fait pas l'objet d'un suivi systématique, ce qui rend difficile l'évaluation de la réalisation de ces objectifs, et que le tableau de bord des indicateurs relatifs à la jeunesse de l'Union n'inclut actuellement pas lesdits objectifs;*** invite la Commission à élaborer un système de suivi et d'évaluation ***complet, transparent et participatif*** pour la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027***, y compris une révision du tableau de bord de l'Union européenne en faveur de la jeunesse et de ses indicateurs afin de mettre au point un système de suivi et d'évaluation solide pour la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027, avec des données comparables claires et ventilées***; ***souligne que le système devrait intégrer les contributions des jeunes, des organisations de jeunesse, de la société civile et d'autres parties prenantes concernées, intégrer des données quantitatives et qualitatives et permettre l'établissement de rapports réguliers, des ajustements fondés sur des données probantes et le recensement des bonnes pratiques afin d'améliorer l'efficacité des politiques et la participation des jeunes;***
	Or. en

Amendement 116
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission à élaborer un système de suivi et d'évaluation pour la stratégie de l'Union européenne en faveur	7. invite la Commission à élaborer un système de suivi et d'évaluation pour la stratégie de l'Union européenne en faveur

de la jeunesse pour l'après-2027;	de la jeunesse pour l'après-2027***, assorti d'indicateurs qui évaluent non seulement les volumes de participation, mais aussi la qualité de l'inclusion, le suivi des résultats de la participation des jeunes et les progrès accomplis pour atteindre les groupes sous-représentés, y compris les jeunes ruraux, les NEET et les jeunes handicapés***; ***demande, en outre, des indicateurs qualitatifs sur le suivi et, dans la mesure du possible, la collecte de données ventilées;***

Or. en

Amendement 117
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission ***à élaborer un système de suivi et d'évaluation pour*** la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027;	7. invite la Commission***, en coopération avec les États membres, à établir un cadre solide pour évaluer la mise en œuvre de*** la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027***, en garantissant la transparence, des résultats concrets et une vue d'ensemble plus claire des progrès accomplis dans l'ensemble de l'Union***;

Or. en

Amendement 118
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission à élaborer un	7. invite la Commission***, en***

système de suivi et d'évaluation pour la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027;	***coopération avec les États membres,*** à élaborer un système ***complet*** de suivi et d'évaluation pour la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027***, comprenant des indicateurs comparables et des rapports publics réguliers, afin de réduire les disparités dans la mise en œuvre des objectifs pour la jeunesse européenne***;

Or. en

Amendement 119
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. invite la Commission à élaborer un système de suivi et d'évaluation pour la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027;	7. invite la Commission à élaborer un système de suivi et d'évaluation pour la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027; ***recommande d'accroître l'utilisation systématique et le développement de l'indice de progrès des jeunes en tant qu'outil permettant d'évaluer les inégalités, de mesurer les progrès accomplis et d'éclairer les interventions politiques;***

Or. en

Amendement 120
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à mettre à jour les plans de travail de la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse afin	8. invite la Commission à mettre à jour les plans de travail de la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse afin

d'améliorer l'accessibilité grâce à un langage plus clair, à des formats modernes ***et*** à une sensibilisation ciblée;	d'améliorer l'accessibilité grâce à un langage plus clair, à des formats modernes***, à des normes d'accessibilité pour les jeunes handicapés,*** à une sensibilisation ciblée ***et à des formats plus conviviaux pour les primo-participants et les petites organisations***;

Or. en

Amendement 121
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite la Commission à mettre à jour les plans de travail de la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse afin d'améliorer l'accessibilité grâce à un langage plus clair, à des formats ***modernes*** et à une sensibilisation ciblée;	8. invite la Commission à mettre à jour les plans de travail de la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse afin d'améliorer l'accessibilité grâce à un langage plus clair, à des formats ***davantage axés sur les résultats*** et à une sensibilisation ciblée;

Or. en

Amendement 122
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hélder Sousa Silva, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. invite les États membres à veiller à ce que les conseils nationaux de la jeunesse soient dotés de ressources suffisantes;

Or. en

Amendement 123
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hristo Petrov, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 8 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 ter. invite la Commission, les autres organes de l'Union et les États membres à renforcer le partage des bonnes pratiques en matière de participation, d'inclusion et d'autonomisation des jeunes;

Or. en

Amendement 124
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. salue les efforts récemment déployés par la Commission pour développer l'intégration de la jeunesse, en particulier la mise en place du coordonnateur européen des activités relatives à la jeunesse, l'évaluation d'impact du point de vue des jeunes, les dialogues stratégiques avec les commissaires et les réseaux internes et externes de la Commission pour la jeunesse; invite la Commission à évaluer et à améliorer systématiquement leur mise en œuvre, ainsi qu'à inclure un chapitre sur l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» dans la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 125
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. invite la Commission européenne à renforcer la communication d'informations sur les résultats du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse, de l'évaluation d'impact du point de vue des jeunes et des dialogues en faveur de la jeunesse avec les commissaires; estime que les États membres devraient veiller à ce que les résultats du dialogue en faveur de la jeunesse soient accessibles au public et, de la même manière, utilisés dans l'élaboration des politiques;

Or. en

Amendement 126
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. prie instamment la Commission de renforcer le mandat et le poids politique du coordonnateur européen des activités relatives à la jeunesse, afin de garantir l'influence interDG et un contrôle réglementaire significatif des initiatives pertinentes pour la jeunesse;

Or. en

Amendement 127
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que cette architecture devrait rester axée sur les résultats et éviter de créer une complexité administrative inutile;

Or. en

Amendement 128
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. invite la Commission et les États membres à inclure systématiquement et efficacement les jeunes tout au long du cycle politique, y compris dans sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation, ainsi qu'à garantir un retour d'information et un suivi clairs sur la manière dont leur contribution est prise en compte dans les résultats des politiques;	10. invite la Commission et les États membres à inclure systématiquement et efficacement les jeunes tout au long du cycle politique, y compris dans sa conception, sa mise en œuvre et son évaluation, ainsi qu'à garantir un retour d'information et un suivi clairs sur la manière dont leur contribution est prise en compte dans les résultats des politiques***, ainsi qu'en rendant compte des actions législatives, politiques ou de programmes concrètes qui ont été modifiés, introduits ou adaptés à la suite d'instruments de participation des jeunes***;

Or. en

Amendement 129
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. invite la Commission et les États membres à ***inclure systématiquement et efficacement les*** jeunes tout au long du cycle politique, y compris dans ***sa conception,*** sa mise en œuvre et son évaluation, ainsi qu'à ***garantir*** un retour d'information ***et un suivi clairs*** sur la manière dont ***leur contribution est prise*** en compte ***dans les résultats des politiques***;	10. invite la Commission et les États membres à ***garantir une consultation constructive des*** jeunes tout au long du cycle politique, y compris dans sa ***préparation, sa*** mise en œuvre et son évaluation, ainsi qu'à ***fournir*** un retour d'information sur la manière dont ***leurs contributions sont prises*** en compte;

Or. en

Amendement 130
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. est fermement convaincu que la Commission européenne et les autorités des États membres devraient améliorer les capacités institutionnelles et définir des rôles plus clairs pour l'intégration effective de la jeunesse dans la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse pour l'après-2027; note que les actions d'intégration de la jeunesse devraient également être intégrées dans les plans d'action sectoriels des différentes directions générales de la Commission européenne, avec un financement spécifique, et que la Commission européenne devrait consulter davantage son réseau Jeunesse, d'autres DG et les organisations de jeunesse européennes et nationales afin de recenser les domaines d'action prioritaires pour l'intégration de la jeunesse;

Or. en

Amendement 131
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne que les consultations doivent être équilibrées, pluralistes et transparentes, en garantissant la représentation géographique et socio-économique et la divulgation des sources de financement pertinentes des organisations participantes;

Or. en

Amendement 132
Marko Vešligaj, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite instamment la Commission à mettre en œuvre l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» de manière transparente et cohérente tout au long du cycle politique, en nommant des correspondants jeunesse dans chaque direction générale, en désignant des dossiers législatifs concrets comme pertinents pour les jeunes dans son programme de travail annuel, en réalisant systématiquement des analyses d'impact comportant des chapitres spécifiques consacrés à la jeunesse sur ces dossiers et en évaluant les incidences sur les jeunes dans ses évaluations;	11. invite instamment la Commission à mettre en œuvre l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» de manière transparente et cohérente tout au long du cycle politique, en nommant des correspondants jeunesse dans chaque direction générale, en désignant des dossiers législatifs concrets comme pertinents pour les jeunes dans son programme de travail annuel, en réalisant systématiquement des analyses d'impact comportant des chapitres spécifiques consacrés à la jeunesse sur ces dossiers et en évaluant les incidences sur les jeunes dans ses évaluations ***et à élargir l'obligation de l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» aux niveaux national, régional et local***;

Or. en

Amendement 133
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite instamment la Commission à ***mettre en œuvre l'«évaluation*** d'impact du point de vue des jeunes» ***de manière transparente et cohérente tout au long du cycle politique, en nommant des correspondants jeunesse dans chaque direction générale, en désignant des dossiers législatifs concrets comme pertinents pour les jeunes dans son programme de travail annuel, en réalisant systématiquement des analyses d'impact comportant des chapitres spécifiques consacrés à la jeunesse sur ces dossiers et en évaluant les incidences sur*** les jeunes ***dans ses évaluations***;	11. invite instamment la Commission à ***veiller à ce que toute «évaluation*** d'impact du point de vue des jeunes» ***reste un outil ciblé et facultatif, appliqué uniquement lorsqu'une proposition a des implications claires et significatives pour*** les jeunes; ***met en garde contre la transformation de cette exigence en une exigence de conformité horizontale qui créerait une charge administrative supplémentaire;***

Or. en

Amendement 134
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. invite instamment la Commission à mettre en œuvre l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» ***de manière transparente et cohérente*** tout au long du cycle politique, ***en nommant des correspondants jeunesse dans chaque direction générale, en désignant des dossiers législatifs concrets comme***	11. invite instamment la Commission à mettre en œuvre l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes»***, assortie de normes minimales définies, ainsi qu'une transparence*** tout au long du cycle politique, ***avec la collecte de données agrégées sur les réalités socio-économiques des jeunes, afin de procéder***

pertinents pour les jeunes dans son programme de travail annuel, en réalisant systématiquement des analyses d'impact ***comportant des chapitres spécifiques consacrés à la jeunesse sur ces dossiers et en évaluant les incidences sur les jeunes dans ses évaluations***;

systématiquement ***à*** des analyses d'impact ***fondées sur des données probantes***;

Or. en

Amendement 135
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. rappelle que la Commission n'a pas appliqué de manière cohérente et significative l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» dans tous les domaines d'action touchant les jeunes, ce qui a entraîné une prise en considération insuffisante des points de vue des jeunes dans les décisions législatives et politiques, et souligne la nécessité d'une application systématique, transparente et responsable dans toutes les initiatives pertinentes;

Or. en

Amendement 136
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. souligne que l'évaluation d'impact du point de vue des jeunes devrait être appliquée de manière transparente, ciblée

et proportionnée, en mettant l'accent sur les initiatives ayant une incidence claire et significative sur les jeunes et en évitant une charge administrative supplémentaire pour les États membres, les autorités régionales et locales et les parties prenantes;

Or. en

Amendement 137
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à publier sa méthode actuelle de recensement des dossiers pertinents pour les jeunes, à inclure un chapitre sur l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» dans la prochaine communication sur l'amélioration de la réglementation et à intégrer l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» en tant qu'instrument spécifique dans la boîte à outils pour une meilleure réglementation;	12. invite la Commission à publier sa méthode actuelle de recensement des dossiers pertinents pour les jeunes, à inclure un chapitre sur l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» dans la prochaine communication sur l'amélioration de la réglementation et à intégrer l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» en tant qu'instrument spécifique dans la boîte à outils pour une meilleure réglementation***, et à veiller à ce que les résultats soient communiqués publiquement, intégrés dans les processus décisionnels et suivis de mesures claires pour faire face aux implications recensées pour la jeunesse, renforçant ainsi la responsabilité, la transparence et la participation significative des jeunes à l'élaboration des politiques de l'Union***;

Or. en

Amendement 138
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à publier sa méthode ***actuelle*** de recensement des dossiers pertinents pour les jeunes***, à inclure un chapitre sur*** l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» ***dans la prochaine communication sur l'amélioration de la réglementation et à intégrer*** l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» ***en tant qu'instrument spécifique dans la boîte à outils*** pour une meilleure réglementation;	12. invite la Commission à publier sa méthode de recensement des dossiers pertinents pour les jeunes ***et à garantir une transparence et une proportionnalité totales dans l'application de*** l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes»; ***souligne que*** l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» ***devrait rester un outil d'évaluation ciblé et fondé sur des données probantes, appliqué uniquement lorsque les propositions ont une incidence claire et significative sur les jeunes, et ne devrait pas créer d'exigences horizontales supplémentaires en matière de conformité ni de charges administratives inutiles dans le cadre du programme*** pour une meilleure réglementation;

Or. en

Amendement 139
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à publier sa méthode actuelle de recensement des dossiers pertinents pour les jeunes, à inclure un chapitre sur l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» dans la prochaine communication sur l'amélioration de la réglementation et à intégrer l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» en tant qu'instrument spécifique dans la boîte à outils pour une meilleure réglementation;	12. invite la Commission à publier sa méthode actuelle de recensement des dossiers pertinents pour les jeunes, à inclure un chapitre sur l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» dans la prochaine communication sur l'amélioration de la réglementation et à intégrer l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» en tant qu'instrument spécifique dans la boîte à outils pour une meilleure réglementation; ***souligne que la publication régulière de rapports sur les dossiers examinés et le suivi des incidences recensées sur la jeunesse dans le cadre de l' «évaluation d'impact du***

point de vue des jeunes» doivent faire partie de l'instrument;

Or. en

Amendement 140
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à publier sa méthode actuelle de recensement des dossiers pertinents pour les jeunes, à inclure un chapitre sur l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» dans la prochaine communication sur l'amélioration de la réglementation et à intégrer l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» en tant qu'instrument spécifique dans la boîte à outils pour une meilleure réglementation;	12. invite la Commission à publier sa méthode actuelle de recensement des dossiers pertinents pour les jeunes, à inclure un chapitre sur l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» dans la prochaine communication sur l'amélioration de la réglementation et à intégrer l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» en tant qu'instrument spécifique dans la boîte à outils pour une meilleure réglementation; ***encourage la Commission à veiller à consulter les jeunes afin de recenser les domaines d'action prioritaires et les initiatives qui les concernent;***

Or. en

Amendement 141
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. invite la Commission à publier sa méthode actuelle de recensement des dossiers pertinents pour les jeunes, à inclure un chapitre sur l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» dans	12. invite la Commission à publier sa méthode actuelle de recensement des dossiers pertinents pour les jeunes***, y compris les critères spécifiques et les résultats de l'évaluation***, à inclure un

la prochaine communication sur l'amélioration de la réglementation et à intégrer l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» en tant qu'instrument spécifique dans la boîte à outils pour une meilleure réglementation;	chapitre sur l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» dans la prochaine communication sur l'amélioration de la réglementation et à intégrer l'«évaluation d'impact du point de vue des jeunes» en tant qu'instrument spécifique dans la boîte à outils pour une meilleure réglementation;

Or. en

Amendement 142
Nikos Pappas

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la Commission à garantir la transparence dans l'application des outils d'intégration de la jeunesse, y compris l'évaluation d'impact du point de vue des jeunes, en publiant des méthodes, des données et des résultats clairs des analyses d'impact relatives à la jeunesse et en les rendant accessibles aux parties prenantes et au public;

Or. en

Amendement 143
Sabrina Repp, Hannes Heide

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. invite le Parlement européen à renforcer son propre engagement en faveur de la participation des jeunes en intégrant systématiquement les points de vue des jeunes dans ses travaux, notamment par des présentations régulières des résultats des conférences de

l'Union sur la jeunesse et du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse lors des réunions des commissions concernées, par la participation active des députés aux initiatives de participation des jeunes telles que le dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse et la rencontre de la jeunesse européenne, et en favorisant la participation de jeunes experts et de représentants de la jeunesse aux auditions parlementaires et aux échanges de vues;

Or. en

Amendement 144
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite toutes les commissions et délégations parlementaires à mettre en œuvre des pratiques d'intégration de la jeunesse afin d'offrir aux jeunes des possibilités concrètes d'apporter leur contribution, par exemple lors de réunions de rapporteurs fictifs avec des acteurs de la jeunesse, d'auditions publiques avec de jeunes experts et de réunions avec des organisations de jeunesse ou de jeunes experts au cours des missions des commissions, ainsi qu'à garantir la participation active des députés aux événements européens pour la jeunesse;	14. ***se félicite de l'adoption de la stratégie #Engaged4YOUth pour la commission CULT, qui favorise l'interaction directe entre les jeunes et les décideurs politiques de l'Union;*** invite toutes les commissions et délégations parlementaires à mettre en œuvre des pratiques d'intégration de la jeunesse afin d'offrir aux jeunes des possibilités concrètes d'apporter leur contribution, par exemple lors de réunions de rapporteurs fictifs avec des acteurs de la jeunesse, d'auditions publiques avec de jeunes experts et de réunions avec des organisations de jeunesse ou de jeunes experts au cours des missions des commissions, et à garantir la participation active des députés aux événements européens pour la jeunesse;

Or. en

Amendement 145

Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. demande une approche cohérente de l'intégration de la jeunesse dans l'ensemble des travaux du Parlement, en encourageant les commissions et les délégations à tenir compte du point de vue des jeunes, le cas échéant, y compris au moyen d'échanges avec les acteurs de la jeunesse, d'auditions avec de jeunes experts et de la participation à des événements axés sur les jeunes;

Or. en

Amendement 146
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. invite toutes les commissions parlementaires à élaborer des programmes de parrainage afin de veiller à ce que les jeunes moins favorisés soient associés aux efforts et aux événements d'intégration du Parlement, en les rendant accessibles;

Or. en

Amendement 147
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. invite la Commission à adopter pleinement les lignes directrices de la DG EAC dans l'organisation des dialogues en faveur de la jeunesse par les directions générales de la Commission afin de garantir l'accessibilité, la prévisibilité, la transparence et le ciblage des jeunes moins favorisés, ainsi que la communication des données relatives à leur participation;

Or. en

Amendement 148
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. se félicite des progrès accomplis dans des domaines traditionnellement axés sur les jeunes, mais souligne la nécessité d'intégrer systématiquement les points de vue des jeunes dans d'autres secteurs clés, à partir des priorités actuelles et émergentes en faveur de la jeunesse;	16. se félicite des progrès accomplis dans des domaines traditionnellement axés sur les jeunes, mais souligne la nécessité d'intégrer systématiquement les points de vue des jeunes dans d'autres secteurs clés, à partir des priorités actuelles et émergentes en faveur de la jeunesse; ***souligne, en particulier, la nécessité de renforcer les synergies entre la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse et les instruments connexes de l'Union, notamment la garantie pour la jeunesse, le plan d'action en matière de compétences de base et les politiques pertinentes dans les domaines social, de l'éducation, des compétences et de l'animation socio-éducative, et de soutenir leur mise en œuvre coordonnée aux niveaux national et local;***

Or. en

Amendement 149
Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. se félicite des progrès accomplis dans des domaines traditionnellement axés sur les jeunes, mais souligne la nécessité d'intégrer systématiquement les points de vue des jeunes dans d'autres secteurs clés, à partir des priorités actuelles et émergentes en faveur de la jeunesse;	16. se félicite des progrès accomplis dans des domaines traditionnellement axés sur les jeunes, mais souligne la nécessité d'intégrer systématiquement les points de vue des jeunes dans d'autres secteurs clés, à partir des priorités actuelles et émergentes en faveur de la jeunesse***, y compris les domaines liés à la formation familiale, au mariage, à l'évolution de carrière, à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, à la promotion de modes de vie sains, aux risques liés à la fertilité et à la prévention de l'obésité***;

Or. en

Amendement 150
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. se félicite des progrès accomplis dans des domaines traditionnellement axés sur les jeunes, mais souligne la nécessité d'intégrer ***systématiquement*** les points de vue des jeunes dans d'autres ***secteurs clés***, à partir des priorités actuelles et émergentes en faveur de la jeunesse;	16. se félicite des progrès accomplis dans les domaines traditionnellement axés sur les jeunes, mais souligne la nécessité d'intégrer ***davantage*** les points de vue des jeunes dans d'autres ***domaines d'action pertinents***, à partir des priorités actuelles et émergentes en faveur de la jeunesse***, afin de soutenir la mise en œuvre effective de la stratégie de la Commission en matière d'équité intergénérationnelle***;

Or. en

Amendement 151
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. se félicite des progrès accomplis dans des domaines traditionnellement axés sur les jeunes, mais souligne la nécessité ***d'intégrer systématiquement*** les points de vue des jeunes dans ***d'autres secteurs clés, à partir des priorités actuelles et émergentes en faveur de la jeunesse***;	16. se félicite des progrès accomplis dans des domaines traditionnellement axés sur les jeunes, mais souligne la nécessité ***de mieux intégrer*** les points de vue des jeunes dans ***les domaines d'action pertinents, y compris au moyen d'analyses d'impact, où les initiatives peuvent avoir des effets significatifs sur les jeunes***;

Or. en

Amendement 152
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. se félicite des progrès accomplis dans des domaines traditionnellement axés sur les jeunes, mais souligne la nécessité d'intégrer systématiquement les points de vue des jeunes dans d'autres secteurs clés, à partir des priorités actuelles et émergentes en faveur de la jeunesse;	16. se félicite des progrès accomplis dans des domaines traditionnellement axés sur les jeunes, mais souligne la nécessité d'intégrer systématiquement les points de vue des jeunes dans d'autres secteurs clés***, y compris les politiques numériques et médiatiques,*** à partir des priorités actuelles et émergentes en faveur de la jeunesse;

Or. en

Amendement 153
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. invite la Commission et les États membres à concentrer les efforts d'intégration des jeunes sur les principaux domaines d'action prioritaires, y compris l'habileté numérique, la sécurité en ligne et l'utilisation responsable de l'IA; la participation des jeunes et l'engagement démocratique; l'éducation, le bien-être et la santé mentale; le logement, l'emploi des jeunes et la transition vers l'âge adulte; ainsi que les arts, la culture et l'autonomisation civique;

Or. en

Amendement 154
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. prend acte du renouvellement et de l'extension du mandat du coordinateur pour la jeunesse et demande des ressources et des lieux supplémentaires pour la collaboration avec d'autres coordinateurs, y compris le coordinateur pour la lutte contre le racisme, le coordinateur pour la lutte contre la haine antimusulmane, le coordinateur de la Commission européenne pour la lutte contre l'antisémitisme et le coordinateur pour les droits des victimes dans la future stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse;

Or. en

Amendement 155
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. souligne que les jeunes ***sont des experts de leur propre vie*** et qu'ils ***doivent être*** reconnus comme des détenteurs de droits actifs et des cocréateurs de politiques ***qui les concernent***, plutôt que simplement comme des bénéficiaires ou des personnes consultées;	17. souligne ***qu'il importe de veiller à ce*** que les jeunes ***soient associés de manière significative aux processus d'élaboration des politiques qui les concernent*** et ***à ce*** qu'ils ***soient*** reconnus comme des détenteurs de droits actifs et des cocréateurs de politiques, plutôt que simplement comme des bénéficiaires ou des personnes consultées;

Or. en

Amendement 156
Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. souligne que les jeunes sont ***des experts*** de leur propre vie et qu'ils doivent être reconnus comme des détenteurs de droits actifs et des cocréateurs de politiques qui les concernent, plutôt que simplement comme des bénéficiaires ou des personnes consultées;	17. souligne que les jeunes sont ***responsables*** de leur propre vie et qu'ils doivent être reconnus comme des détenteurs de droits actifs et des cocréateurs de politiques qui les concernent, plutôt que simplement comme des bénéficiaires ou des personnes consultées;

Or. en

Amendement 157
Nikos Pappas

Proposition de résolution

Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne que l'accès à un logement abordable, sûr et adéquat est une condition préalable essentielle à l'autonomie, à la participation sociale et à l'accès à l'emploi des jeunes; invite la Commission et les États membres à renforcer la dimension «jeunesse» des politiques de l'Union en matière de logement et à veiller à ce que les jeunes soient dûment pris en considération dans les initiatives d'accessibilité financière du logement et les instruments de financement connexes de l'Union;

Or. en

Amendement 158
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. invite les États membres à veiller à ce que le principe d'inclusion et d'égalité soit intégré dans leurs stratégies nationales et régionales en faveur de la jeunesse et dans leurs actions sous-jacentes, tout en préparant la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse pour l'après-2027;

Or. en

Amendement 159
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. souligne que les jeunes devraient être reconnus comme des parties prenantes importantes dans l'élaboration des politiques et que leurs points de vue peuvent contribuer à des politiques plus efficaces, inclusives et tournées vers l'avenir;

Or. en

Amendement 160
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hélder Sousa Silva, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. regrette que les besoins spécifiques des jeunes ne soient toujours pas suffisamment pris en considération dans les débats publics et les réponses politiques; invite la Commission et les États membres à étendre les services de conseil accessibles, à renforcer l'animation socio-éducative de proximité et à promouvoir la résilience, le bien-être et la participation sociale au moyen de mesures durables à long terme;

Or. en

Amendement 161
Nikos Pappas

Proposition de résolution
Paragraphe 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 ter. invite la Commission et les États

membres à renforcer les approches préventives de la délinquance et de la radicalisation des jeunes en promouvant l'habileté numérique, l'esprit critique et un comportement responsable en ligne chez les jeunes, tout en soutenant l'éducation, l'animation socio-éducative, le sport et les initiatives culturelles qui favorisent l'inclusion sociale et l'engagement démocratique;

Or. en

Amendement 162
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hélder Sousa Silva, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quater. invite les États membres à adopter des mesures ciblées, inclusives et sensibles à la culture qui répondent aux besoins des jeunes marginalisés, y compris les jeunes ruraux, les communautés minoritaires et d'autres groupes sous-représentés;

Or. en

Amendement 163
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 quinquies. note que des défis spécifiques subsistent pour les jeunes exposés au risque de marginalisation: y compris les jeunes Roms victimes de discrimination et confrontés à des

possibilités d'éducation limitées; les jeunes juifs touchés par l'antisémitisme en ligne et hors ligne; les jeunes musulmans exposés à un risque plus élevé de décrochage scolaire; les jeunes LGBTQI + et intersexués victimes d'intimidation, de harcèlement et d'inégalités systémiques; et les jeunes ruraux ayant un accès restreint aux services, à la mobilité et aux initiatives en matière de participation;

Or. en

Amendement 164
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 17 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 sexies. souligne qu'il importe de prévenir la radicalisation des jeunes en luttant contre l'exclusion sociale, la discrimination et le manque de perspectives; demande une intervention précoce, une coopération interservices, une éducation inclusive et des stratégies de prévention fondées sur des données probantes, y compris le suivi des risques en ligne et la promotion du dialogue interculturel;

Or. en

Amendement 165
Sabrina Repp, Hannes Heide

Proposition de résolution
Paragraphe 17 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 septies. reconnaît que le dialogue

	de l'Union en faveur de la jeunesse est l'instrument central de l'Union pour une participation structurée des jeunes et pour établir des liens entre les jeunes et l'élaboration des politiques de l'Union; demande par conséquent le renforcement des mécanismes de suivi afin de garantir que les résultats et les recommandations élaborés par les jeunes alimentent systématiquement l'élaboration des politiques;

Or. en

Amendement 166
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne que la garantie de conditions de vie égales pour tous les jeunes dans l'ensemble de l'Union doit être une priorité fondamentale de la future stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse;	18. souligne que la garantie de conditions de vie égales pour tous les jeunes dans l'ensemble de l'Union doit être une priorité fondamentale de la future stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse***, y compris l'accès à une éducation de qualité, à l'emploi, aux soins de santé, au logement, aux services sociaux, aux possibilités culturelles et récréatives et à la connectivité numérique***; ***souligne que pour que cette égalité devienne une réalité, un soutien ciblé aux jeunes issus de milieux marginalisés, défavorisés et sous-représentés, ainsi que des investissements soutenus et une action coordonnée de l'Union et des États membres sont nécessaire dans le but de réduire les disparités régionales, socio-économiques et structurelles;***

Or. en

Amendement 167
Marko Vešligaj, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne que la garantie de conditions de vie égales pour tous les jeunes dans l'ensemble de l'Union doit être une priorité fondamentale de la future stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse;	18. souligne que la garantie de conditions de vie égales et décentes pour tous les jeunes dans l'ensemble de l'Union doit être une priorité fondamentale de la future stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse ***et qu'elle devrait comprendre, au minimum, l'accès au logement, à une alimentation saine, aux soins de santé, à l'eau potable, à une éducation de qualité, à un soutien émotionnel, à des communautés sûres et à l'égalité des chances pour s'exprimer et développer des compétences pour leur avenir***;

Or. en

Amendement 168
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne que la ***garantie*** de conditions de vie ***égales*** pour tous les jeunes dans l'ensemble de l'Union doit ***être*** une priorité ***fondamentale*** de la future stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse;	18. souligne que la ***promotion*** de ***l'égalité des chances et de*** conditions de vie pour tous les jeunes dans l'ensemble de l'Union doit ***rester*** une priorité ***essentielle*** de la future stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse***, afin de renforcer la cohésion sociale, de favoriser la résilience et de permettre aux jeunes de réaliser pleinement leur potentiel***;

Or. en

Amendement 169
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. souligne que la ***garantie de*** conditions de vie ***égales pour tous les*** jeunes dans l'ensemble de l'Union ***doit*** être une priorité ***fondamentale*** de la future stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse;	18. souligne que la ***réduction des inégalités structurelles affectant les*** conditions de vie***, d'apprentissage et de participation des*** jeunes dans l'ensemble de l'Union ***devrait*** être une priorité ***essentielle*** de la future stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse;

Or. en

Amendement 170
Gabriela Firea, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne que l'accès à un logement abordable, décent et sûr, y compris à un logement étudiant, est une condition préalable à l'autonomie et à la mobilité des jeunes; invite la Commission et les États membres à répondre aux besoins des jeunes en matière de logement, y compris la prévention du sans-abrisme des jeunes, dans la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse pour l'après-2027 et dans les stratégies nationales en faveur de la jeunesse, et à surveiller l'incidence des coûts du logement sur l'accès à l'éducation, à la formation et aux programmes de mobilité de l'Union;

Or. en

Amendement 171

Marko Vešligaj, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. demande ***l'adoption de mesures spécifiques*** pour aider les jeunes des zones rurales à surmonter les obstacles physiques liés à la vie dans les zones rurales isolées;	19. demande ***des mesures globales et ciblées*** pour aider les jeunes des zones rurales à surmonter les obstacles physiques***, sociaux, numériques et économiques*** liés à la vie dans les zones rurales isolées ***et mal desservies, y compris le logement, l'amélioration des infrastructures de transport, l'égalité d'accès à une éducation de qualité, aux soins de santé et à la connectivité numérique, l'augmentation de la disponibilité des services et des possibilités pour la jeunesse, ainsi que des investissements spécifiques visant à garantir l'égalité des chances, l'inclusion sociale et le développement durable pour la jeunesse rurale***;

Or. en

Amendement 172
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. demande l'adoption de mesures spécifiques pour aider les jeunes des zones rurales à surmonter les obstacles ***physiques*** liés à la vie dans les zones rurales isolées;	19. demande l'adoption de mesures spécifiques pour aider les jeunes des zones rurales à surmonter les obstacles ***en matière de transport et d'accessibilité financière, l'accès limité aux informations et aux services destinés aux jeunes et l'accès réduit aux possibilités culturelles, sportives et de mobilité*** liés à la vie dans les zones rurales isolées; ***demande que la conception et la mise en œuvre des programmes de la politique en faveur de la jeunesse fassent de la***

suppression de ces obstacles un objectif explicite, y compris au moyen de points d'accès locaux et d'un soutien ciblé aux programmes de mobilité collective;

Or. en

Amendement 173
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. demande l'adoption de mesures spécifiques pour aider les jeunes des zones rurales ***à surmonter les obstacles physiques liés à la vie dans les zones rurales isolées***;	19. demande l'adoption de mesures spécifiques pour aider les jeunes des zones rurales ***et reculées, y compris l'amélioration de la connectivité, l'accès aux possibilités d'éducation et de formation et une meilleure information sur les programmes de l'Union***;

Or. en

Amendement 174
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. demande l'adoption de mesures spécifiques pour aider les jeunes des zones rurales à surmonter les obstacles physiques liés à la vie dans les zones rurales isolées;	19. demande l'adoption de mesures spécifiques pour aider les jeunes des zones rurales à surmonter les obstacles physiques liés à la vie dans les zones rurales isolées***, y compris des actions de sensibilisation ciblées, un accès simplifié aux programmes de l'Union et des mesures de soutien adaptées***;

Or. en

Amendement 175
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. demande l'adoption de mesures spécifiques pour aider les jeunes des zones rurales à surmonter les obstacles physiques liés à la vie dans les zones rurales isolées;	19. demande l'adoption de mesures spécifiques pour aider les jeunes des zones rurales ***et ultrapériphériques*** à surmonter les obstacles physiques liés à la vie dans les zones rurales isolées;

Or. en

Amendement 176
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. invite la Commission et les États membres à renforcer la mobilité inclusive des jeunes en tant qu'outil ciblé de participation et d'autonomisation, en particulier pour les jeunes moins favorisés; demande instamment que ce renforcement comprenne un soutien aux formats de mobilité réguliers et structurés, aux échanges de jeunes et aux programmes d'apprentissage en camp qui combinent l'apprentissage des langues, les activités culturelles et sportives, l'apprentissage non formel, le dialogue interculturel et l'engagement civique; souligne que ces expériences peuvent changer une vie; invite la Commission et les États membres à garantir un financement adéquat dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP), y compris au moyen d'un financement

spécifique de l'Union pour les formats de mobilité inclusive;

Or. en

Amendement 177
Gabriela Firea, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. invite la Commission et les États membres à renforcer et à protéger les infrastructures pour la jeunesse dans les zones rurales et périphériques, y compris les écoles, les bibliothèques, les centres pour la jeunesse, les lieux culturels et les espaces d'apprentissage communautaire, en tant que pôles accessibles pour la participation des jeunes, l'éducation à la culture et aux médias et le soutien au bien-être; souligne que l'érosion de ces espaces publics enracine les inégalités territoriales et alimente le désengagement des jeunes;

Or. en

Amendement 178
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. demande la participation en temps utile des organisations de jeunesse et des organes représentatifs tout au long du processus d'élaboration des politiques, en veillant à ce que leurs contributions soient dûment prises en considération et puissent

effectivement éclairer l'élaboration des résultats des politiques;

Or. en

Amendement 179
Sunčana Glavak, Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. invite les États membres à envisager d'introduire des chèques culturels spécifiquement conçus pour les jeunes afin de réduire les obstacles financiers et d'accroître la participation aux activités culturelles, en particulier dans les zones rurales et moins accessibles;

Or. en

Amendement 180
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Commission et les États membres à proposer un cadre juridique qui interdise de manière efficace les stages et apprentissages non rémunérés, étant donné qu'ils constituent une forme d'exploitation des jeunes travailleurs et bloquent un accès équitable au marché du travail pour les jeunes sans ressources financières; exige que toutes les relations de travail impliquant des jeunes soient rémunérées équitablement et donnent accès à la protection sociale;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 181
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Commission et les États membres à proposer un cadre juridique qui ***interdise de manière efficace*** les stages et apprentissages non rémunérés, étant donné qu'ils constituent une forme ***d'exploitation*** des jeunes ***travailleurs*** et ***bloquent un accès*** équitable au marché du travail pour les jeunes sans ressources financières; ***exige*** que toutes les relations de travail impliquant des jeunes soient rémunérées équitablement et donnent accès à la protection sociale;	21. invite la Commission et les États membres à proposer un cadre juridique qui ***réduise progressivement*** les stages et apprentissages non rémunérés ***dans le secteur public et les organisations multilatérales***, étant donné qu'ils constituent une forme ***de recours continu à la main-d'œuvre*** des jeunes et ***entravent l'accès*** équitable au marché du travail pour les jeunes sans ressources financières; ***demande*** que toutes les relations de travail impliquant des jeunes ***dans le secteur public ou dans des organisations multilatérales*** soient ***progressivement*** rémunérées équitablement et donnent accès à la protection sociale; ***soutient que les stages, les apprentissages et les programmes de transition sur le marché du travail devraient garantir des conditions équitables et transparentes, en évitant les abus, tout en préservant la flexibilité nécessaire pour permettre aux petites et moyennes entreprises et aux jeunes entreprises d'offrir des possibilités de formation aux jeunes;***

Or. pt

Amendement 182
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite la Commission et les États membres à ***proposer un*** cadre juridique ***qui interdise*** de manière efficace les ***stages et apprentissages non rémunérés, étant donné qu'ils constituent une forme d'exploitation des jeunes travailleurs et bloquent un accès équitable au marché du travail pour les jeunes sans ressources financières***; ***exige que toutes les*** relations de travail ***impliquant des jeunes soient rémunérées équitablement et donnent accès à la protection sociale***;	21. invite la Commission et les États membres à ***faire progresser le*** cadre juridique ***en matière de stages qui détecte et combatte*** de manière efficace les ***pratiques qui contournent l'objectif des stages et le recours à des*** relations de travail ***standard déguisées en stages***;

Or. en

Amendement 183
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. invite ***la Commission et*** les États membres ***à proposer un cadre juridique qui interdise de manière efficace*** les stages ***et apprentissages*** non rémunérés***, étant donné qu'ils constituent une forme d'exploitation des jeunes travailleurs et bloquent*** un accès équitable ***au marché du travail pour les jeunes sans ressources financières; exige que toutes les relations de travail impliquant des jeunes soient rémunérées équitablement et donnent accès à la protection sociale***;	21. invite les États membres***, conformément à leurs modèles de marché du travail et à leurs systèmes de partenaires sociaux, à lutter contre les pratiques d'exploitation, y compris*** les stages non rémunérés ***lorsqu'ils empêchent*** un accès équitable***; encourage des normes de qualité minimales, la transparence des conditions et une rémunération adéquate lorsque le droit national l'exige***;

Or. en

Amendement 184
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 bis. estime que les États membres devraient renforcer la reconnaissance et la professionnalisation de l'animation socio-éducative et de l'apprentissage non formel et informel; invite la Commission européenne et les partenaires (par exemple, le Conseil de l'Europe) à encourager les États membres à reconnaître l'animation socio-éducative au moyen de cadres de qualification, de normes de formation et d'accréditation, à soutenir la mise en œuvre du programme de travail européen sur l'animation socio-éducative au niveau national et à promouvoir des outils tels que Youthpass et Europass;

Or. en

Amendement 185
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 21 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 ter. encourage les États membres, ainsi que les entreprises et les organisations de l'Union, à promouvoir et à favoriser la reconnaissance du volontariat en tant qu'expérience professionnelle, en reconnaissant les compétences transférables, le leadership, les compétences organisationnelles et interpersonnelles acquises dans le cadre du volontariat; demande la mise en place de mécanismes de validation et de partenariats clairs entre les employeurs, les prestataires d'enseignement et les organisations de jeunesse afin de veiller à ce que cette expérience soit reconnue de

manière significative dans les cadres de recrutement, de progression de carrière et de certification;

Or. en

Amendement 186
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 21 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	21 quater. invite instamment la Commission et les États membres à donner suite à la garantie renforcée pour la jeunesse ciblant les jeunes NEET;

Or. en

Amendement 187
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite instamment la Commission et les États membres à tirer les enseignements de la pandémie de COVID-19, à ***garantir à tous les jeunes un accès gratuit,*** rapide et non discriminatoire ***aux soins*** de santé mentale dans le cadre des services de santé publique et à élaborer des stratégies de préparation aux crises futures spécifiques aux jeunes, afin de veiller à ce que les jeunes ne soient pas touchés de manière disproportionnée;	23. invite instamment la Commission et les États membres à tirer les enseignements de la pandémie de COVID-19, à ***améliorer l'accès*** rapide***, abordable*** et non discriminatoire ***des jeunes à un accompagnement en matière*** de santé mentale dans le cadre des services de santé publique et à élaborer des stratégies de préparation aux crises futures spécifiques aux jeunes, afin de veiller à ce que les jeunes ne soient pas touchés de manière disproportionnée; ***souligne qu'il importe d'intégrer la promotion de la santé mentale et le soutien précoce dans les écoles, l'animation socio-éducative, le***

sport et les environnements communautaires, notamment grâce à un personnel mieux formé qui puisse détecter les jeunes à risque et les orienter vers les structures de soutien appropriées;

Or. en

Amendement 188
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite instamment la Commission et les États membres à tirer les enseignements de la pandémie de COVID-19, à garantir à tous les jeunes un accès gratuit, rapide et non discriminatoire aux soins de santé mentale dans le cadre des services de santé publique et à élaborer des stratégies de préparation aux crises futures spécifiques aux jeunes, afin de veiller à ce que les jeunes ne soient pas touchés de manière disproportionnée;	23. ***encourage les approches communautaires et familiales dans la promotion de la santé mentale en renforçant le rôle des écoles, des associations locales et des structures familiales solides dans la prévention de l'isolement et de l'exclusion sociale;*** invite instamment la Commission et les États membres à tirer les enseignements de la pandémie de COVID-19, à garantir à tous les jeunes un accès gratuit, rapide et non discriminatoire aux soins de santé mentale dans le cadre des services de santé publique et à élaborer des stratégies de préparation aux crises futures spécifiques aux jeunes, afin de veiller à ce que les jeunes ne soient pas touchés de manière disproportionnée;

Or. pt

Amendement 189
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*

23. invite instamment la Commission et les États membres à tirer les enseignements de la pandémie de COVID-19, à garantir à tous les jeunes un accès gratuit, rapide et non discriminatoire aux soins de santé mentale dans le cadre des services de santé publique et à élaborer des stratégies de préparation aux crises futures spécifiques aux jeunes, afin de veiller à ce que les jeunes ne soient pas touchés de manière disproportionnée;	23. invite instamment la Commission et les États membres à tirer les enseignements de la pandémie de COVID-19, à garantir à tous les jeunes un accès gratuit, rapide et non discriminatoire aux soins de santé mentale***, en tenant compte de l'incidence des préjudices en ligne, y compris le cyberharcèlement, les discours de haine en ligne et l'exposition à des contenus préjudiciables*** dans le cadre des services de santé publique et à élaborer des stratégies de préparation aux crises futures spécifiques aux jeunes, afin de veiller à ce que les jeunes ne soient pas touchés de manière disproportionnée;

Or. en

Amendement 190
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite instamment la Commission et les États membres à tirer les enseignements de la pandémie de COVID-19, à garantir à tous les jeunes un accès gratuit, rapide et non discriminatoire aux soins de santé mentale dans le cadre des services de santé publique et à élaborer des stratégies de préparation aux crises futures spécifiques aux jeunes, afin de veiller à ce que les jeunes ne soient pas touchés de manière disproportionnée;	23. invite instamment la Commission et les États membres à tirer les enseignements de la pandémie de COVID-19, à garantir à tous les jeunes un accès gratuit, rapide et non discriminatoire aux soins de santé mentale dans le cadre des services de santé publique et à élaborer des stratégies de préparation aux crises futures spécifiques aux jeunes, ***y compris par l'intermédiaire des activités scolaires, sportives et communautaires,*** afin de veiller à ce que les jeunes ne soient pas touchés de manière disproportionnée;

Or. en

Amendement 191
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. invite instamment la Commission et les États membres à tirer les enseignements de la pandémie de COVID-19***, à garantir à tous les jeunes un accès gratuit,*** rapide et ***non discriminatoire*** aux soins de santé mentale ***dans le cadre des services de santé publique et à élaborer*** des stratégies de préparation aux crises futures ***spécifiques aux jeunes, afin de veiller à ce que les jeunes ne soient pas touchés de manière disproportionnée***;	23. invite instamment la Commission et les États membres à tirer les enseignements de la pandémie de COVID-19 ***en améliorant l'accès*** rapide et ***accessible des jeunes*** aux soins de santé mentale***, en renforçant la prévention et l'intervention précoce et en veillant à ce que les écoles soient correctement équipées en professionnels de la santé mentale qualifiés et en services de soutien, tout en élaborant*** des stratégies de préparation aux crises futures ***qui tiennent compte des besoins des jeunes***;

Or. en

Amendement 192
Marko Vešligaj, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. invite les États membres et les autorités compétentes à veiller à ce que toutes les institutions travaillant avec les enfants et les jeunes, y compris les écoles, les services de soins de santé, les services sociaux et les organisations de jeunesse, soient correctement équipées, financées et dotées de professionnels formés afin de détecter, de prévenir et de relever efficacement les défis spécifiques auxquels sont confrontés les jeunes en matière sociale, éducative, de santé et de développement, tout en garantissant l'égalité d'accès à des services de soutien inclusifs, de qualité et axés sur les jeunes;

Or. en

Amendement 193
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Mathilde Androuët, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. Invite la Commission et les États membres à soutenir les efforts des parents pour limiter le temps d'utilisation des écrans par les mineurs, notamment grâce au consentement parental préalable à l'utilisation des plateformes en ligne et grâce au paramétrage, lors de l'achat d'appareils audiovisuels ou informatiques, visant à empêcher l'accès des utilisateurs mineurs aux contenus qui leurs sont interdits;

Or. fr

Amendement 194
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. souligne que la santé mentale des jeunes devrait être abordée dans le cadre d'une approche intersectorielle, en reconnaissant l'incidence de l'emploi précaire, de l'insécurité du logement, de la pression universitaire et de la surexposition numérique sur le bien-être des jeunes, et demande une coordination plus étroite entre les politiques en faveur de la jeunesse, de l'éducation, de l'emploi et du numérique;

Or. en

Amendement 195
Nikos Pappas

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. invite la Commission à élaborer un cadre européen coordonné portant sur la santé mentale et le bien-être des jeunes, y compris l'amélioration de l'accès aux services de santé mentale, les programmes de prévention et une meilleure intégration des considérations en matière de santé mentale dans les politiques d'éducation et d'emploi;

Or. en

Amendement 196
Geadis Geadi, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. invite la Commission et les États membres à renforcer la prévention de l'addiction et de l'usage de drogue chez les jeunes au moyen de programmes scolaires, d'activités sportives et d'initiatives locales;

Or. en

Amendement 197
Nikos Pappas

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

	23 ter. souligne le problème croissant de la solitude et de l'isolement social chez les jeunes en Europe et son incidence sur la santé mentale, le bien-être et l'engagement démocratique; invite la Commission et les États membres à soutenir les initiatives qui favorisent l'interaction sociale, l'animation socio-éducative, la participation culturelle et les activités de proximité visant à renforcer le sentiment d'appartenance des jeunes;

Or. en

Amendement 198
Nikos Pappas

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. ***rappelle que le*** sport et l'activité physique ***favorisent le bien-être*** physique et ***mental,*** l'inclusion et la cohésion sociales***, le développement*** des jeunes ***et la citoyenneté active***;	24. ***souligne le rôle crucial du*** sport et ***de*** l'activité physique ***dans la promotion de la santé*** physique et ***mentale, du bien-être, de*** l'inclusion et ***de*** la cohésion sociales des jeunes; ***invite la Commission et les États membres à renforcer le rôle du sport dans le cadre de la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse en augmentant les investissements dans le sport de masse et les programmes sportifs scolaires, en soutenant les initiatives sportives de proximité et en garantissant un accès égal et abordable aux installations et activités sportives pour tous les jeunes, en particulier ceux issus de milieux défavorisés et de zones rurales;***

Or. en

Amendement 199
Sabrina Repp, Hannes Heide

Proposition de résolution

Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. rappelle que le sport et l'activité physique favorisent le bien-être physique et mental, l'inclusion et la cohésion sociales, le développement des jeunes et la citoyenneté active;	24. rappelle que le sport et l'activité physique favorisent le bien-être physique et mental, l'inclusion et la cohésion sociales, le développement des jeunes et la citoyenneté active; ***souligne la contribution particulière des clubs sportifs, qui, par leur nature structurée et communautaire, contribuent à libérer tout le potentiel du sport pour renforcer la cohésion et constituent souvent un premier point de contact avec la participation démocratique et la vie civique; note en outre qu'Erasmus + Sport contribue à accroître la participation sportive et à renforcer les compétences des jeunes;***

Or. en

Amendement 200
Marco Squarta, Lara Magoni, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. rappelle que le sport et l'activité physique ***favorisent*** le bien-être physique et mental, l'inclusion et la cohésion sociales, le développement des jeunes et la citoyenneté active;	24. rappelle que le sport et l'activité physique ***jouent un rôle fondamental dans la vie des jeunes, en contribuant non seulement à favoriser*** le bien-être physique et mental, ***mais aussi le développement personnel,*** l'inclusion et la cohésion sociales, le développement des jeunes et la citoyenneté active; ***souligne qu'il importe de soutenir le sport de masse et les organisations sportives locales, qui contribuent à faire participer les jeunes à la vie de la communauté;***

Or. en

Amendement 201
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. rappelle que le sport et l'activité physique ***favorisent le*** bien-être physique et mental, l'inclusion et la cohésion sociales***, le*** développement des jeunes ***et la citoyenneté active***;	24. rappelle que le sport et l'activité physique ***contribuent de manière significative au*** bien-être physique et mental, ***à*** l'inclusion et ***à*** la cohésion sociales ***et au*** développement des jeunes; ***souligne l'importance des organisations sportives de masse, des clubs locaux et des structures de volontariat pour offrir des possibilités accessibles aux jeunes dans l'ensemble de l'Union; invite la Commission et les États membres à soutenir la participation au sport et à préserver les valeurs du modèle européen du sport, y compris la solidarité, l'ouverture et la concurrence loyale;***

Or. en

Amendement 202
Geadis Geadi, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. rappelle que le sport et l'activité physique favorisent le bien-être physique et mental, l'inclusion et la cohésion sociales, le développement des jeunes et la citoyenneté active;	24. rappelle que le sport et l'activité physique favorisent le bien-être physique et mental, l'inclusion et la cohésion sociales, le développement des jeunes et la citoyenneté active; ***souligne que le sport peut constituer un contrepoids aux phénomènes de déclin social, d'addiction et de violence, et invite les États membres à intégrer des politiques de prévention grâce à une activité physique systématique;***

Or. en

Amendement 203
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. invite la Commission et les États membres à renforcer la prévention de la radicalisation et de la violence chez les jeunes au moyen de programmes fondés sur des données probantes, de la coopération avec les écoles et les services répressifs, le cas échéant, de la protection des mineurs en ligne et du soutien aux familles; souligne que les mesures doivent respecter les droits fondamentaux et les compétences nationales en matière de sécurité publique;

Or. en

Amendement 204
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hélder Sousa Silva, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. constate que les taux croissants de surcharge pondérale et d'obésité chez les enfants et les jeunes, liés aux inégalités socio-économiques et aux modes de vie sédentaires, présentent des risques à long terme pour la santé physique et mentale et nécessitent une action préventive précoce;

Or. en

Amendement 205
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. se félicite des progrès considérables accomplis en matière de diversité et d'inclusion dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse; regrette toutefois que les jeunes ruraux et ceux qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation soient sous-représentés dans le 11e cycle;	25. se félicite des progrès considérables accomplis en matière de diversité et d'inclusion dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse; regrette toutefois que les jeunes ruraux et ceux qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation soient sous-représentés dans le 11e cycle ***et souligne la nécessité d'améliorer la qualité de l'inclusion en mobilisant les jeunes les plus difficiles à atteindre au sein de chaque groupe vulnérable, tels que les personnes bénéficiant d'une protection de remplacement, les jeunes handicapés, les jeunes non organisés, les jeunes roms et les personnes confrontées à de multiples désavantages***;

Or. en

Amendement 206
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Hristo Petrov, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. se félicite des progrès considérables accomplis en matière de diversité et d'inclusion dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse; regrette toutefois que les jeunes ruraux et ceux qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation soient sous-représentés dans le 11e cycle;	25. se félicite des progrès considérables accomplis en matière de diversité et d'inclusion dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse; regrette toutefois que les jeunes ruraux et ceux qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation soient sous-représentés dans le 11e cycle; ***encourage les groupes de travail nationaux à mettre en œuvre la boîte à outils pour communiquer à propos***

du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse et renforcer sa diversité et son inclusion;

Or. en

Amendement 207
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. se félicite des progrès considérables accomplis en matière de diversité et d'inclusion dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse; regrette toutefois que les jeunes ruraux et ceux qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation soient sous-représentés dans le 11e cycle;	25. se félicite des progrès considérables accomplis en matière de diversité et d'inclusion dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse; regrette toutefois que les jeunes ruraux***, les jeunes racisés et issus de l'immigration, les jeunes LGBTQI +, les jeunes handicapés*** et ceux qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation soient sous-représentés dans le 11e cycle;

Or. en

Amendement 208
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. se félicite des progrès considérables accomplis en matière de diversité et d'inclusion dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse; regrette toutefois que les jeunes ruraux et ceux qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation soient sous-représentés dans le 11e cycle;	25. se félicite des progrès considérables accomplis en matière de diversité et d'inclusion dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse; regrette toutefois que les jeunes ruraux et ceux qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ou de formation soient sous-représentés dans le 11e cycle***, et demande des***

stratégies de sensibilisation ciblées;

Or. en

Amendement 209
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. souligne l'importance des conseils nationaux de la jeunesse et des initiatives locales de terrain en tant que partenaires essentiels pour atteindre les jeunes non organisés et les jeunes issus d'horizons divers; invite dès lors les États membres à reconnaître l'importance de ces identités, en veillant à ce que la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse produise des effets équilibrés sur le plan territorial qui touchent l'ensemble des régions et des parties prenantes;

Or. en

Amendement 210
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. se félicite de la création d'un secrétariat permanent pour le dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse; demande un renforcement de la boucle de retour d'information afin de veiller à ce que les jeunes comprennent comment leur engagement influe sur l'élaboration des politiques;	26. se félicite de la création d'un secrétariat permanent pour le dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse***, qui jouera un rôle clé dans la coordination des groupes de travail nationaux et garantira la cohérence entre les cycles; encourage la collecte et le partage des bonnes pratiques ainsi que la création d'une base de données contenant les***

recommandations et les résultats du dialogue; demande un renforcement de la boucle de retour d'information afin de veiller à ce que les jeunes comprennent comment leur engagement influe sur l'élaboration des politiques; ***souligne qu'il importe de veiller à ce que les conseils nationaux de la jeunesse soient directement associés à toutes les phases du dialogue, sans dépendre de l'approbation du gouvernement, et demande que les conseils nationaux de la jeunesse soient officiellement reconnus comme des structures indépendantes dirigées par des jeunes;***

Or. en

Amendement 211
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. se félicite de la création d'un secrétariat permanent pour le dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse; demande un renforcement de la boucle de retour d'information afin de veiller à ce que les jeunes comprennent comment leur engagement influe sur l'élaboration des politiques;	26. se félicite de la création d'un secrétariat permanent pour le dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse; demande un renforcement de la boucle de retour d'information afin de veiller à ce que les jeunes comprennent comment leur engagement influe sur l'élaboration des politiques; ***demande, en outre, un suivi et une diffusion plus clairs des résultats du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse, y compris un suivi transparent au niveau de l'Union et au niveau national au moyen de mesures telles qu'un retour d'information écrit formel de la Commission, afin que les participants puissent suivre la manière dont les recommandations ont été prises en considération ou les raisons pour lesquelles elles ne l'ont pas été;***

Or. en

Amendement 212
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. se félicite de la création d'un secrétariat permanent pour le dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse; demande un renforcement de la boucle de retour d'information afin de veiller à ce que les jeunes comprennent comment leur engagement influe sur l'élaboration des politiques;	26. se félicite de la création d'un secrétariat permanent pour le dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse; demande un renforcement de la boucle de retour d'information afin de veiller à ce que les jeunes comprennent comment leur engagement influe sur l'élaboration des politiques; ***demande en outre d'établir un lien plus clair entre les priorités du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse et le programme de travail de la Commission;***

Or. en

Amendement 213
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution	*Amendement*
26. ***se félicite de la création d'un secrétariat permanent pour le*** dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse; ***demande un renforcement de la boucle de retour d'information afin de veiller à ce que les jeunes comprennent comment leur engagement influe sur l'élaboration des politiques***;	26. ***prend acte des propositions visant à renforcer la continuité du*** dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse; ***souligne que toute structure permanente doit être rentable, politiquement neutre, transparente et garantir une représentation géographique égale et la participation des États membres***;

Or. en

Amendement 214
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. invite la Commission à renforcer la gouvernance de la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse en combinant une orientation stratégique claire avec une responsabilité accrue dans tous les domaines d'action pertinents; souligne que les priorités pour la jeunesse devraient être traduites en actions concrètes dans le cadre d'initiatives sectorielles des directions générales compétentes, soutenues par des ressources appropriées et élaborées en étroite consultation avec les organisations de jeunesse européennes et nationales;

Or. en

Amendement 215
Gabriela Firea, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. demande l'inclusion significative des jeunes des pays candidats dans le dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse, afin de renforcer la résilience démocratique, la compréhension mutuelle et les liens interpersonnels dans toute l'Europe;

Or. en

Amendement 216

Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. se félicite de l'adoption de la stratégie d'inclusion et de diversité d'Erasmus + et du CES ainsi que de l'introduction de lignes directrices pour la mise en œuvre;	27. se félicite de l'adoption de la stratégie d'inclusion et de diversité d'Erasmus + et du CES ainsi que de l'introduction de lignes directrices pour la mise en œuvre; ***déplore toutefois la persistance d'obstacles dans la pratique, notamment des exigences complexes en matière de demande et de rapports, un préfinancement insuffisant, un soutien limité aux primo-demandeurs et aux petites organisations, ainsi que des contraintes financières portant atteinte à la participation des jeunes moins favorisés; invite la Commission et les agences nationales à renforcer la simplification administrative, les orientations afin qu'elles soient disponibles dans un langage clair, l'assistance technique et les mesures de soutien accessibles;***

Or. en

Amendement 217
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution	*Amendement*
27. se félicite de l'adoption de la stratégie d'inclusion et de diversité d'Erasmus + et du CES ainsi que de l'introduction de lignes directrices pour la mise en œuvre;	27. se félicite de l'adoption de la stratégie d'inclusion et de diversité d'Erasmus + et du CES ainsi que de l'introduction de lignes directrices pour la mise en œuvre***, tout en rappelant que les politiques d'inclusion doivent respecter l'identité constitutionnelle des États membres et éviter d'imposer des cadres de valeurs idéologiques ou uniformes***;

Or. en

Amendement 218
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	27 bis. souligne que la Commission européenne et les autorités des États membres, telles que les agences nationales Erasmus +, devraient renforcer encore l'inclusion, la diversité et la visibilité dans le cadre du dialogue de l'Union en faveur de la jeunesse, d'Erasmus +, en envisageant des enveloppes supplémentaires pour les projets ciblant les jeunes moins favorisés, et du CES en élargissant la participation aux groupes sous-représentés tels que les jeunes ruraux, les jeunes ne travaillant pas, ne suivant pas d'études ou de formation (NEET), les communautés ethniques et les jeunes non organisés, en soulignant que les jeunes doivent rester une priorité claire et que le volontariat, les organisations de jeunesse locales et la participation des jeunes doivent être pleinement soutenus afin d'éviter la marginalisation et de garantir des retombées significatives;

Or. en

Amendement 219
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 27 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

27 bis. invite la Commission et les États membres à promouvoir la continuité et la durabilité des structures de sensibilisation à l'intention des jeunes moins favorisés, plutôt que de s'appuyer principalement sur des cycles de projets à court terme, notamment en soutenant les organisations de jeunesse locales, les acteurs communautaires et les municipalités en tant que points d'entrée à long terme vers les possibilités offertes par l'Union;

Or. en

Amendement 220
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. invite la Commission à aligner la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse pour l'après-2027 sur les nouveaux programmes relevant du cadre financier pluriannuel, tels qu'Erasmus +, AgoraEU, Horizon Europe et le Fonds social européen plus, entre autres, afin de garantir la cohérence, de promouvoir les synergies et d'élargir les possibilités de participation des jeunes dans l'ensemble de l'Union;	28. invite la Commission à aligner la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse pour l'après-2027 sur les nouveaux programmes relevant du cadre financier pluriannuel, tels qu'Erasmus +, AgoraEU, Horizon Europe et le Fonds social européen plus, entre autres, afin de garantir la cohérence, de promouvoir les synergies et d'élargir les possibilités de participation des jeunes dans l'ensemble de l'Union; ***appelle de ses vœux des mesures concrètes conduisant à une réduction significative de la bureaucratie dans les programmes européens en faveur de la jeunesse, avec des demandes simplifiées et une plus grande confiance dans les organisations locales, en promouvant une gestion axée sur les résultats plutôt qu'une simple conformité technique;***

Or. pt

Amendement 221

Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. invite la Commission à aligner la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse pour l'après-2027 sur les nouveaux programmes relevant du cadre financier pluriannuel, tels qu'Erasmus +, AgoraEU, Horizon Europe et le Fonds social européen plus, entre autres, afin de garantir la cohérence, de promouvoir les synergies et d'élargir les possibilités de participation des jeunes dans l'ensemble de l'Union;	28. invite la Commission à aligner la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse pour l'après-2027 sur les nouveaux programmes relevant du cadre financier pluriannuel, tels qu'Erasmus +, AgoraEU, Horizon Europe et le Fonds social européen plus, entre autres, afin de garantir la cohérence, de promouvoir les synergies et d'élargir les possibilités de participation des jeunes dans l'ensemble de l'Union; ***demande, en particulier, le renforcement des synergies et des liens opérationnels avec la garantie renforcée pour la jeunesse, y compris au niveau local, afin de soutenir de meilleures passerelles entre les services d'éducation, de formation, d'animation socio-éducative, de volontariat et d'emploi;***

Or. en

Amendement 222
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. invite la Commission à aligner la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse pour l'après-2027 sur les nouveaux programmes relevant du cadre financier pluriannuel, tels qu'Erasmus +, AgoraEU, Horizon Europe et le Fonds social européen plus, entre autres, afin de garantir la cohérence, de promouvoir les synergies et d'élargir les possibilités de participation des jeunes dans l'ensemble de	28. invite la Commission à aligner la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse pour l'après-2027 sur les nouveaux programmes relevant du cadre financier pluriannuel, tels qu'Erasmus +, AgoraEU, Horizon Europe et le Fonds social européen plus, entre autres, afin de garantir la cohérence, de promouvoir les synergies et d'élargir les possibilités de participation des jeunes dans l'ensemble de

l'Union;	l'Union; ***invite la Commission à veiller à ce que les actions en faveur de la jeunesse menées dans le cadre de ces programmes soient cohérentes avec les objectifs de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027;***

Or. en

Amendement 223
Marko Vešligaj, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution	*Amendement*
28. invite la Commission à aligner la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse pour l'après-2027 sur les nouveaux programmes relevant du cadre financier pluriannuel, tels qu'Erasmus +, AgoraEU, Horizon Europe et le Fonds social européen plus, entre autres, afin de garantir la cohérence, de promouvoir les synergies et d'élargir les possibilités de participation des jeunes dans l'ensemble de l'Union;	28. invite la Commission à ***inclure les jeunes dans la création de la proposition de CFP 2028-2034 et à*** aligner la stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse pour l'après-2027 sur les nouveaux programmes relevant du cadre financier pluriannuel, tels qu'Erasmus +, AgoraEU, Horizon Europe et le Fonds social européen plus, entre autres, afin de garantir la cohérence, de promouvoir les synergies et d'élargir les possibilités de participation des jeunes dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 224
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. souligne la nécessité d'améliorer la visibilité et la prévisibilité du financement de l'Union pour les actions en faveur de la jeunesse dans l'ensemble

des programmes, afin d'assurer une continuité pour les organisations de jeunesse, les structures de participation, le volontariat et les activités de solidarité, et de favoriser la planification à long terme aux niveaux local et régional;

Or. en

Amendement 225
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 bis. demande que des efforts accrus soient déployés pour veiller à ce que les programmes de l'Union en faveur de la jeunesse soient accessibles à tous les jeunes dans l'ensemble de l'Union, en particulier ceux qui vivent dans des régions rurales et ultrapériphériques, notamment grâce à une meilleure information au niveau local;

Or. en

Amendement 226
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 28 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 ter. invite la Commission et les États membres à renforcer les capacités administratives et organisationnelles des organisations de jeunesse et des petits acteurs locaux, notamment au moyen d'une assistance technique, de procédures simplifiées et d'orientations, afin

d'améliorer l'accès aux programmes de l'Union et de réduire les obstacles administratifs à la participation des jeunes;

Or. en

Amendement 227
Marco Squarta, Lara Magoni, Ivaylo Valchev, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Paragraphe 28 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	28 ter. souligne que la stratégie pour l'après-2027 devrait donner la priorité au développement des compétences, à l'esprit d'entreprise, à un enseignement et une formation professionnels de qualité et à l'amélioration des transitions entre l'école et le monde du travail afin d'améliorer l'employabilité des jeunes et la compétitivité de l'Europe;

Or. en

Amendement 228
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. invite instamment la Commission et les États membres à garantir une budgétisation intergénérationnelle équitable en ce qui concerne la période de programmation 2028-2034***; souligne que l'équité intergénérationnelle ne se réalise pas à coups de mesures d'austérité, mais*** par des investissements publics importants dans l'éducation***, les infrastructures et l'action pour le climat, afin de laisser aux***	29. invite instamment la Commission et les États membres à garantir une budgétisation intergénérationnelle équitable en ce qui concerne la période de programmation 2028-2034 par des investissements publics importants dans l'éducation;

générations futures un monde vivable et des services sociaux solides;

Or. fr

Amendement 229
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. invite instamment la Commission et les États membres à garantir une budgétisation intergénérationnelle équitable en ce qui concerne la période de programmation 2028-2034; souligne que l'équité intergénérationnelle ne se réalise pas à coups de mesures d'austérité, mais par des investissements publics importants dans l'éducation, les infrastructures et l'action pour le climat, afin de laisser aux générations futures un monde vivable et des services sociaux solides;	29. invite instamment la Commission et les États membres à garantir une budgétisation intergénérationnelle équitable en ce qui concerne la période de programmation 2028-2034; souligne que l'équité intergénérationnelle ne se réalise pas à coups de mesures d'austérité, mais par des investissements publics importants dans l'éducation***, les soins de santé***, les infrastructures***, le logement, les systèmes de protection sociale*** et l'action pour le climat, afin de laisser aux générations futures un monde vivable et des services sociaux solides;

Or. en

Amendement 230
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. invite instamment la Commission et les États membres à garantir ***une budgétisation intergénérationnelle*** équitable ***en ce qui concerne*** la période de programmation 2028-2034; ***souligne que l'équité*** intergénérationnelle ***ne se réalise***	29. invite instamment la Commission et les États membres à garantir ***un dialogue intergénérationnel*** équitable ***et une communication transparente à propos des choix politiques qui concernent les jeunes générations pour*** la période de

pas à coups de mesures d'austérité, mais par des investissements publics importants dans l'éducation, les infrastructures et l'action pour le climat, afin de laisser aux générations futures un monde vivable et des services sociaux solides;

programmation 2028-2034; ***note que la répartition des ressources publiques entre les générations, y compris au moyen d'approches telles que la budgétisation*** intergénérationnelle***, pourrait être analysée de manière plus approfondie dans ce contexte***;

Or. en

Amendement 231
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. invite instamment la Commission et les États membres à garantir une budgétisation intergénérationnelle équitable en ce qui concerne la période de programmation 2028-2034; souligne que l'équité intergénérationnelle ***ne se réalise pas à coups de mesures d'austérité, mais par des investissements publics importants*** dans l'éducation, les infrastructures et ***l'action pour le climat, afin de laisser aux générations futures un monde vivable et des services sociaux solides***;	29. invite instamment la Commission et les États membres à garantir une budgétisation intergénérationnelle équitable en ce qui concerne la période de programmation 2028-2034; souligne que l'équité intergénérationnelle ***nécessite des investissements responsables à long terme*** dans l'éducation, ***l'accessibilité financière du logement,*** les infrastructures et ***les possibilités de formation familiale, tout en respectant les choix budgétaires nationaux***;

Or. en

Amendement 232
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution	*Amendement*
29. invite instamment la Commission et les États membres à garantir une budgétisation intergénérationnelle ***équitable*** en ce qui concerne la période de	29. invite instamment la Commission et les États membres à garantir une budgétisation intergénérationnelle ***équilibrée*** en ce qui concerne la période de

programmation 2028-2034; ***souligne que l'équité*** intergénérationnelle ***ne se réalise pas à coups de mesures d'austérité, mais par*** des investissements publics ***importants dans l'éducation, les infrastructures et l'action pour le climat, afin de laisser aux générations futures un monde vivable et des services sociaux solides***;

programmation 2028-2034; ***met en exergue que la justice*** intergénérationnelle ***nécessite non seulement*** des investissements publics***, mais surtout une croissance économique durable, un assainissement budgétaire responsable et la création d'emplois qualifiés, en évitant de transférer des charges excessives aux générations futures***;

Or. pt

Amendement 233
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Sous-titre 21

Proposition de résolution	*Amendement*
Une éducation et une formation de qualité pour les jeunes, y compris le volontariat et l'animation socio-éducative	Une éducation et une formation de qualité pour les jeunes, y compris ***l'innovation, l'esprit d'entreprise,*** le volontariat et l'animation socio-éducative

Or. pt

Amendement 234
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. réaffirme que l'accès à un enseignement et à une formation de qualité constitue un droit fondamental; estime, de ce fait, que l'accès à l'éducation devrait être garanti pour tous les Européens, quels que soient leur situation socio-économique, leur appartenance ethnique ou leur sexe;	30. ***demande la création d'un axe spécifique consacré à l'entrepreneuriat des jeunes, comprenant la simplification administrative pour les jeunes entreprises, la réduction des charges fiscales pour les jeunes entrepreneurs, des incitations à l'investissement privé dans des projets menés par des jeunes et la promotion d'incubateurs technologiques dans les régions moins développées;*** réaffirme que

l'accès à une éducation et à une formation de qualité est un droit fondamental; estime, de ce fait, que l'accès à l'éducation devrait être garanti pour tous les Européens, quels que soient leur situation socio-économique, leur appartenance ethnique ou leur sexe;

Or. pt

Amendement 235
Marko Vešligaj, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. réaffirme que l'accès à un enseignement et à une formation de qualité constitue un droit fondamental; estime, de ce fait, que l'accès à l'éducation devrait être garanti pour tous les Européens, quels que soient leur situation socio-économique, leur appartenance ethnique ***ou*** leur sexe;	30. réaffirme que l'accès à un enseignement et à une formation de qualité constitue un droit fondamental; estime, de ce fait, que l'accès à l'éducation devrait être garanti pour tous les Européens, quels que soient leur situation socio-économique, leur appartenance ethnique***,*** leur sexe***, leur handicap, leur nationalité ou leur statut migratoire, leur situation géographique, leur religion ou leurs convictions, leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leur langue, leur état de santé ou leur milieu social ou familial***;

Or. en

Amendement 236
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. ***réaffirme que*** l'accès à un enseignement et à une formation de qualité ***constitue un droit fondamental; estime, de ce fait, que l'accès à l'éducation devrait***	30. ***rappelle que toute personne a droit à l'éducation et à l'accès à la formation professionnelle et continue; invite les États membres à renforcer*** l'accès à un

être garanti pour tous les Européens, quels que soient leur situation socio-économique, leur appartenance ethnique ou leur sexe;

enseignement et à une formation de qualité pour tous les Européens, quels que soient leur situation socio-économique, leur appartenance ethnique ou leur sexe***, conformément aux engagements de l'Union en matière d'égalité des chances, d'inclusion et de non-discrimination***;

Or. en

Amendement 237
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. réaffirme que l'accès à un enseignement et à une formation de qualité constitue un droit fondamental; estime, de ce fait, que l'accès à l'éducation devrait être garanti pour tous les Européens, quels que soient leur situation socio-économique, leur appartenance ethnique ***ou*** leur sexe;	30. réaffirme que l'accès à un enseignement et à une formation de qualité***, y compris des outils numériques et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie,*** constitue un droit fondamental; estime, de ce fait, que l'accès à l'éducation devrait être garanti pour tous les Européens, quels que soient leur situation socio-économique***, leur état de santé, leur identité religieuse***, leur appartenance ethnique***,*** leur sexe***, leur orientation sexuelle ou leur handicap***;

Or. en

Amendement 238
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution	*Amendement*
30. réaffirme que l'accès à un enseignement et à une formation de qualité constitue un droit fondamental; estime, de	30. réaffirme que l'accès à un enseignement et à une formation de qualité constitue un droit fondamental; estime, de

ce fait, que l'accès à l'éducation devrait être garanti pour tous les Européens, ***quels que soient*** leur situation socio-économique***, leur appartenance ethnique ou leur sexe***;	ce fait, que l'accès à l'éducation devrait être garanti pour tous les Européens, ***quelle que soit*** leur situation socio-économique; ***met l'accent sur l'égalité de dignité et l'égalité des chances;***

Or. en

Amendement 239
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. reconnaît que les jeunes d'aujourd'hui font partie des générations les plus instruites, mais qu'ils sont confrontés à une évolution rapide du marché du travail; souligne qu'investir dans les compétences, la créativité et la capacité d'innovation des jeunes est essentiel pour la compétitivité à long terme et l'autonomie stratégique de l'Europe, et demande un soutien ciblé pour aider les jeunes à acquérir et à mettre à jour les compétences nécessaires à l'emploi, y compris les compétences numériques, vertes et transversales, afin de garantir des transitions plus fluides vers des emplois de qualité;

Or. en

Amendement 240
Geadis Geadi, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. souligne que l'éducation doit

préserver son caractère pédagogique et respecter le principe de neutralité politique et idéologique; souligne que les systèmes éducatifs des États membres doivent être protégés contre l'imposition d'approches idéologiques unilatérales susceptibles de restreindre la liberté de conscience;

Or. en

Amendement 241
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 bis. rappelle le rôle et la responsabilité essentiels des parents dans l'éducation et l'éducation des enfants, conformément au droit national;

Or. en

Amendement 242
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 30 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	30 ter. souligne le rôle essentiel du volontariat pour doter les jeunes d'aptitudes et de compétences qui améliorent leur employabilité, et demande qu'il soit dûment reconnu et promu non seulement en tant que voie vers le développement des compétences, mais aussi en tant qu'expression fondamentale de l'engagement civique, de la solidarité et de la participation active à la vie

démocratique dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 243
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Sous-titre 22

Proposition de résolution	*Amendement*
Éducation et formation formelles	***Éducation à l'excellence et au mérite***

Or. pt

Amendement 244
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. invite l'Union et ses États membres à garantir un enseignement public gratuit, inclusif et de qualité pour tous les jeunes;	31. invite l'Union et ses États membres à garantir un enseignement public gratuit, inclusif et de qualité pour tous les jeunes; ***souligne que l'éducation devrait favoriser le développement personnel, l'esprit critique, l'engagement civique, l'habileté numérique et l'apprentissage tout au long de la vie, et être soutenue par un financement adéquat, des éducateurs formés et des infrastructures d'apprentissage modernes;***

Or. en

Amendement 245
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. invite l'Union et ses États membres à garantir un enseignement public gratuit***,*** ***inclusif*** et de qualité pour tous les jeunes;	31. invite l'Union et ses États membres à garantir un enseignement public ***généralement*** gratuit et de qualité pour tous les jeunes; ***demande la promotion de l'excellence académique, des exigences des programmes et de la valorisation du mérite, tout en garantissant l'égalité des chances dans l'accès à l'éducation;***

Or. pt

Amendement 246
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. invite ***l'Union et ses*** États membres à ***garantir un enseignement public gratuit, inclusif*** et de qualité ***pour tous les jeunes***;	31. invite ***les*** États membres à ***renforcer les systèmes d'éducation et de formation inclusifs*** et de qualité ***aux niveaux national et local, à réduire les obstacles financiers et pratiques à l'accès et à accorder la priorité au soutien aux apprenants exposés au risque de décrochage scolaire et de désengagement***;

Or. en

Amendement 247
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. invite l'Union et ses États membres à garantir un enseignement public gratuit,	31. invite l'Union et ses États membres à garantir un enseignement public gratuit,

inclusif et de qualité pour tous les jeunes;	inclusif et de qualité pour tous les jeunes***, de l'éducation de la petite enfance à l'enseignement supérieur, en passant par l'enseignement et la formation professionnels et l'apprentissage tout au long de la vie;***

Or. en

Amendement 248
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution	*Amendement*
31. ***invite l'Union et ses*** États membres à garantir un enseignement ***public gratuit, inclusif*** et de qualité pour tous les jeunes;	31. ***encourage les*** États membres à garantir un enseignement ***accessible*** et de qualité pour tous les jeunes;

Or. en

Amendement 249
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	31 bis. se félicite des travaux en cours sur un label de diplôme européen dans le cadre de l'espace européen de l'éducation, y compris par l'intermédiaire de l'initiative «universités européennes»; demande d'aller plus loin dans la mise en place d'un véritable diplôme européen, garantissant la qualité, l'intégrité académique et la reconnaissance dans l'ensemble de l'Union, afin de renforcer l'espace européen de l'éducation et d'accroître l'attractivité internationale de l'enseignement supérieur européen;

Or. en

Amendement 250
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. invite les États membres à aider les jeunes marginalisés à accéder à l'éducation formelle;	32. invite les États membres à aider les jeunes marginalisés à accéder à l'éducation formelle***, y compris au moyen d'actions de sensibilisation ciblées, d'un mentorat, d'un soutien psychosocial, d'une orientation professionnelle et d'un soutien matériel et en matière de transport, le cas échéant***; ***encourage les États membres à renforcer la coordination intersectorielle entre les écoles, les services de la jeunesse, les services sociaux et les services de l'emploi, y compris au moyen d'un guichet unique ou de modèles intégrés équivalents, afin de prévenir le décrochage scolaire et de soutenir les transitions vers la poursuite de l'apprentissage, la formation, la participation à la communauté ou l'emploi;***

Or. en

Amendement 251
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution	*Amendement*
32. invite les États membres à aider les jeunes marginalisés à accéder à l'éducation formelle;	32. invite les États membres à aider les jeunes marginalisés à accéder à l'éducation formelle; ***souligne la nécessité de mesures***

adaptées telles qu'une aide financière, un mentorat, un soutien linguistique, des programmes d'études inclusifs et des environnements d'apprentissage accessibles afin de garantir l'égalité des chances et la pleine participation de tous;

Or. en

Amendement 252
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. invite les États membres à accroître considérablement les investissements publics dans les systèmes éducatifs et à remédier aux pénuries d'enseignants;	33. invite les États membres à accroître considérablement les investissements publics dans les systèmes éducatifs et à remédier aux pénuries d'enseignants ***au moyen de mesures relatives au recrutement, à la fidélisation, à la mobilité et au perfectionnement professionnel continu***; ***invite la Commission à aborder les compétences liées à la jeunesse, y compris l'inclusion, l'éducation aux médias, la citoyenneté démocratique et l'identification précoce des apprenants à risque, dans le prochain programme de l'Union pour les enseignants et les formateurs, et à renforcer l'adoption et la diffusion des académies Erasmus + des enseignants;***

Or. en

Amendement 253
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. invite les États membres à accroître considérablement les investissements publics dans les systèmes éducatifs et à remédier aux pénuries d'enseignants;	33. invite les États membres à accroître considérablement les investissements publics dans les systèmes éducatifs et à remédier aux pénuries d'enseignants; ***invite les États membres à remédier aux pénuries persistantes d'enseignants et de personnel éducatif qualifiés en améliorant les possibilités de développement professionnel, les conditions de travail et l'attractivité des carrières, et en soutenant la formation et le maintien des enseignants, en particulier dans les zones rurales et reculées;***

Or. en

Amendement 254
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. invite les États membres à accroître considérablement les investissements publics dans les systèmes éducatifs et à remédier aux pénuries d'enseignants;	33. invite les États membres à accroître considérablement les investissements publics dans les systèmes éducatifs et à remédier aux pénuries d'enseignants***, en appliquant une approche fondée sur l'équité pour remédier à la pénurie d'enseignants grâce à l'amélioration des salaires, à la sécurité de l'emploi, à une formation adéquate, à la réduction des charges administratives et à des conditions de travail attrayantes pour les enseignants et l'éducation***;

Or. en

Amendement 255
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution

Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. invite les États membres à accroître considérablement les investissements publics dans les systèmes éducatifs et à remédier aux pénuries d'enseignants;	33. invite les États membres à accroître considérablement les investissements publics dans les systèmes éducatifs et à remédier aux pénuries d'enseignants***, conformément aux prérogatives budgétaires nationales et à la responsabilité démocratique***;

Or. en

Amendement 256
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 33

Proposition de résolution	*Amendement*
33. invite les États membres à accroître ***considérablement*** les investissements publics dans les systèmes éducatifs et à remédier aux pénuries d'enseignants;	33. invite les États membres à accroître ***de manière responsable*** les investissements publics dans les systèmes éducatifs et à remédier aux pénuries d'enseignants;

Or. pt

Amendement 257
Geadis Geadi, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. invite la Commission et les États membres à renforcer l'éducation et la formation rurales pour les jeunes, y compris les compétences liées à la production primaire et à l'entrepreneuriat, afin de soutenir les économies locales et de permettre aux

jeunes de rester plus facilement au sein de leurs communautés;

Or. en

Amendement 258
Sunčana Glavak, Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 33 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	33 bis. invite les États membres à mettre en place des mécanismes efficaces, abordables et accessibles permettant aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires, conformément aux recommandations sur la création de comptes de formation individuels;

Or. en

Amendement 259
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Sous-titre 23

Proposition de résolution	*Amendement*
Promotion de l'enseignement et de l'éducation aux médias	***supprimé***

Or. fr

Amendement 260
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias par toutes les formes d'apprentissage, y compris dans les programmes scolaires, l'animation socio-éducative et les plateformes numériques, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 261
Marko Vešligaj, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias par toutes les formes d'apprentissage, y compris dans les programmes scolaires, l'animation socio-éducative et les ***plateformes numériques***, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés;	34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias par toutes les formes d'apprentissage ***formel, non formel et informel***, y compris dans les programmes scolaires, ***l'enseignement et la formation professionnels,*** l'animation socio-éducative et les ***initiatives communautaires***, ***tout en garantissant l'égalité d'accès pour tous les jeunes,*** en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés; ***invite en outre les fournisseurs et les propriétaires de plateformes en ligne à assumer une plus grande responsabilité dans la promotion de l'éducation aux médias, notamment par la mise au point d'algorithmes transparents, la fourniture d'outils et de ressources éducatifs accessibles, l'identification claire de la mésinformation et des contenus préjudiciables, des garanties adaptées à l'âge et la coopération avec les autorités publiques, les éducateurs et la société civile afin de créer un environnement***

numérique sûr, inclusif et responsabilisant pour les jeunes;

Or. en

Amendement 262
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias par toutes les formes d'apprentissage, y compris dans les programmes scolaires, l'animation socio-éducative et les plateformes numériques, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés;	34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias par toutes les formes d'apprentissage, y compris dans les programmes scolaires, l'animation socio-éducative et les plateformes numériques, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés***, et de la mettre en œuvre en cohérence avec le plan d'action sur les compétences de base et les efforts déployés par l'Union pour renforcer la résilience démocratique, y compris contre la désinformation et la manipulation en ligne***; ***souligne qu'il convient de mener des actions en faveur de l'éducation aux médias pour couvrir les risques numériques émergents, y compris l'intelligence artificielle, les interfaces truquées, les droits numériques et la protection des données;***

Or. en

Amendement 263
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. prie instamment la Commission et	34. prie instamment la Commission et

les États membres de renforcer l'éducation aux médias par toutes les formes d'apprentissage, y compris dans les programmes scolaires, l'animation socio-éducative et les plateformes numériques, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés;	les États membres de renforcer l'éducation aux médias par toutes les formes d'apprentissage, y compris dans les programmes scolaires, l'animation socio-éducative et les plateformes numériques, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés; ***souligne que la lutte contre la désinformation ne doit pas porter atteinte à la liberté d'expression, au pluralisme et au débat démocratique; rappelle que les médias sociaux constituent aujourd'hui un espace essentiel pour la participation civique des jeunes et que toute réglementation doit respecter pleinement les principes de proportionnalité et de liberté d'opinion;***

Or. pt

Amendement 264
Hélder Sousa Silva, Sabine Verheyen, Eleonora Meleti, Manuela Ripa, Giusi Princi, Bogdan Andrzej Zdrojewski, Sunčana Glavak

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias ***par*** toutes les formes d'apprentissage, y compris ***dans les programmes scolaires,*** l'animation socio-éducative ***et les plateformes*** numériques***, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés***;	34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer ***les compétences numériques et*** l'éducation aux médias ***dans*** toutes les formes d'apprentissage, y compris ***l'éducation formelle,*** l'animation socio-éducative et ***l'apprentissage tout au long de la vie, afin de permettre aux jeunes d'évaluer de manière critique les informations, de naviguer dans les environnements*** numériques ***de manière sûre et responsable et de lutter contre la désinformation***; ***souligne qu'il importe d'aider les enseignants, les animateurs socio-éducatifs et les familles à développer ces compétences;***

Or. en

Amendement 265
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias par toutes les formes d'apprentissage, y compris dans les programmes scolaires, l'animation socio-éducative et les plateformes numériques, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés;	34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias par toutes les formes d'apprentissage, y compris dans les programmes scolaires, l'animation socio-éducative et les plateformes numériques***, en vue de favoriser l'esprit critique, de lutter contre la désinformation, de promouvoir un comportement en ligne sûr, responsable et inclusif et de prévenir le cyberharcèlement***, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés;

Or. en

Amendement 266
Geadis Geadi, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias par toutes les formes d'apprentissage, y compris dans les programmes scolaires, l'animation socio-éducative et les plateformes numériques, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés;	34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias par toutes les formes d'apprentissage, y compris dans les programmes scolaires, l'animation socio-éducative et les plateformes numériques, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés; ***demande la mise en place de programmes parallèles visant à acquérir des compétences numériques de base pour les jeunes, en mettant concrètement l'accent sur l'employabilité;***

Or. en

Amendement 267
Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias ***par*** toutes les formes d'apprentissage***, y compris dans les programmes scolaires, l'animation socio-éducative et les plateformes numériques, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés***;	34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias ***et à l'esprit critique dans*** toutes les formes d'apprentissage***, dans le plein respect de la liberté d'expression, du pluralisme des médias et des compétences des États membres en matière d'éducation; souligne que l'éducation aux médias devrait permettre aux jeunes d'évaluer les informations de manière indépendante et responsable dans l'environnement numérique***;

Or. en

Amendement 268
Sunčana Glavak, Hélder Sousa Silva

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias par toutes les formes d'apprentissage, y compris dans les programmes scolaires, l'animation socio-éducative et les plateformes numériques, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés;	34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias par toutes les formes d'apprentissage, y compris dans les programmes scolaires, l'animation socio-éducative et les plateformes numériques, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés***, et à inclure la compréhension des algorithmes, la reconnaissance de la désinformation et la sécurité en ligne des mineurs***;

Or. en

Amendement 269
Marco Squarta, Lara Magoni, Guillaume Peltier

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution	*Amendement*
34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias par toutes les formes d'apprentissage, y compris dans les programmes scolaires, l'animation socio-éducative et les plateformes numériques, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés;	34. prie instamment la Commission et les États membres de renforcer l'éducation aux médias ***et les compétences en matière d'esprit critique*** par toutes les formes d'apprentissage, y compris dans les programmes scolaires, l'animation socio-éducative et les plateformes numériques, en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés;

Or. en

Amendement 270
Gabriela Firea, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. souligne que le renforcement de l'éducation aux médias et de l'habileté numérique doit aller de pair avec la création d'un environnement numérique plus sûr pour les enfants et les jeunes et invite la Commission et les États membres à veiller à l'application cohérente de la législation sur les services numériques et de la directive «Services de médias audiovisuels» afin de protéger les mineurs en ligne, y compris au moyen d'une conception adaptée à l'âge et de signalements efficaces;

Or. en

Amendement 271
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. invite la Commission à intégrer l'éducation structurée aux médias, l'esprit critique et l'éducation à la sensibilisation aux algorithmes dans la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027, y compris le financement, au titre d'Erasmus +, de projets de lutte contre la désinformation et la radicalisation en ligne;

Or. en

Amendement 272
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Sous-titre 24

Proposition de résolution	*Amendement*
Éducation à la citoyenneté européenne	Éducation à la citoyenneté européenne ***et culture de la sécurité***

Or. pt

Amendement 273
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 34 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	34 bis. invite la Commission et les États membres à renforcer la coopération entre

	les écoles, les organisations de jeunesse, la société civile et les communautés locales afin de favoriser la citoyenneté active, la participation à la vie démocratique et l'engagement en faveur des valeurs de l'Union, y compris l'inclusion, la durabilité et les droits de l'homme, et de veiller à ce que ces principes soient pris en compte dans le contenu éducatif et les activités périscolaires;

Or. en

Amendement 274
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. ***prend acte de la nécessité d'élaborer une politique plus cohérente*** en matière d'éducation civique***; affirme*** que l'éducation civique, y compris l'éducation à la citoyenneté numérique, devrait être intégrée 3dans les systèmes éducatifs formels, non formels et informels;	35. ***se félicite de l'ajout de l'éducation civique en tant que compétence de base dans le plan d'action pour les compétences de base; invite la Commission, en coopération avec les États membres, à présenter une stratégie de l'Union*** en matière d'éducation civique***, en soulignant*** que l'éducation civique, y compris l'éducation à la citoyenneté numérique, devrait être intégrée dans les systèmes éducatifs formels, non formels et informels ***et liée aux travaux de l'Union sur la résilience démocratique et l'état de droit***; ***souligne que l'éducation à la citoyenneté, l'éducation aux médias, la participation civique et la compréhension des institutions européennes devraient constituer un pilier central de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour l'après-2027;***

Or. en

Amendement 275
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. prend acte de la nécessité d'élaborer une politique plus cohérente en matière d'éducation civique; affirme que l'éducation civique, y compris l'éducation à la citoyenneté numérique, devrait être intégrée dans les systèmes éducatifs formels, non formels et informels;	35. ***souligne que l'éducation civique devrait promouvoir l'esprit critique, le respect du pluralisme des idées et la liberté académique, en évitant les approches idéologiques ou doctrinales;*** prend acte de la nécessité d'élaborer une politique plus cohérente en matière d'éducation civique; affirme que l'éducation civique, y compris l'éducation à la citoyenneté numérique, devrait être intégrée dans les systèmes éducatifs formels, non formels et informels;

Or. pt

Amendement 276
Marcos Ros Sempere

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. prend acte de la nécessité d'élaborer une politique plus cohérente en matière d'éducation civique; affirme que l'éducation civique, y compris l'éducation à la citoyenneté numérique, devrait être intégrée dans les systèmes éducatifs formels, non formels et informels;	35. prend acte de la nécessité d'élaborer une politique plus cohérente en matière d'éducation civique; ***reconnaît le rôle de l'éducation aux médias dans la promotion de l'engagement critique des jeunes à l'égard des informations en ligne;*** affirme que l'éducation civique, y compris l'éducation à la citoyenneté numérique, devrait être intégrée dans les systèmes éducatifs formels, non formels et informels;

Or. en

Amendement 277
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. prend acte de la nécessité d'élaborer une politique plus cohérente en matière d'éducation civique; affirme que l'éducation civique, y compris l'éducation à la citoyenneté numérique, devrait être intégrée dans les systèmes éducatifs formels, non formels et informels;	35. prend acte de la nécessité d'élaborer une politique plus cohérente en matière d'éducation civique; affirme que l'éducation civique, y compris l'éducation à la citoyenneté numérique, devrait être intégrée dans les systèmes éducatifs formels, non formels et informels***, et devrait doter les jeunes d'un esprit critique, d'un engagement démocratique et de compétences interculturelles***;

Or. en

Amendement 278
Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. prend acte de la nécessité d'élaborer une politique plus cohérente en matière d'éducation civique; affirme que l'éducation civique, y compris l'éducation à la citoyenneté numérique, devrait être intégrée dans les systèmes éducatifs formels, non formels et informels;	35. prend acte de la nécessité d'élaborer une politique plus cohérente en matière d'éducation civique; affirme que l'éducation civique, y compris l'éducation à la citoyenneté numérique, devrait être intégrée dans les systèmes éducatifs formels, non formels et informels***, et devrait également porter sur le respect des traditions, du patrimoine culturel, de l'histoire européenne et des valeurs fondamentales***;

Or. en

Amendement 279

Zsuzsanna Borvendég

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. ***prend acte de la nécessité d'élaborer une politique plus cohérente en matière d'éducation civique;*** affirme que l'éducation civique***, y compris l'éducation à la citoyenneté numérique, devrait être intégrée dan3s les systèmes éducatifs formels, non formels et informels***;	35. affirme que l'éducation civique ***relève avant tout de la compétence des États membres; encourage l'échange de bonnes pratiques sans harmoniser les programmes d'études ni imposer de contenu***;

Or. en

Amendement 280
Marko Vešligaj, Sabrina Repp

Proposition de résolution
Paragraphe 35

Proposition de résolution	*Amendement*
35. prend acte de la nécessité d'élaborer une politique plus cohérente en matière d'éducation civique; affirme que l'éducation civique, y compris l'éducation à la citoyenneté numérique, devrait être intégrée dans les systèmes éducatifs formels, non formels et informels;	35. prend acte de la nécessité d'élaborer une politique plus cohérente en matière d'éducation civique; affirme que l'éducation civique, y compris l'éducation à la citoyenneté numérique, devrait être ***obligatoire et*** intégrée dans les systèmes éducatifs formels, non formels et informels;

Or. en

Amendement 281
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. invite la Commission et les États	36. invite la Commission et les États

membres à diffuser et à échanger les bonnes pratiques, en recueillant et en mettant en commun des lignes directrices, du matériel et des ressources au moyen d'une boîte à outils de l'Union, y compris du matériel pédagogique;	membres à diffuser et à échanger les bonnes pratiques ***en matière d'éducation civique***, en recueillant et en mettant en commun des lignes directrices, du matériel et des ressources au moyen d'une boîte à outils de l'Union, y compris du matériel pédagogique***, et à soutenir la formation des enseignants et des animateurs socio-éducatifs en vue de leur utilisation efficace dans différents contextes éducatifs et communautaires***;

Or. en

Amendement 282
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*
36. invite la Commission et les États membres ***à diffuser et à échanger les bonnes pratiques, en recueillant et en mettant en commun des lignes directrices, du matériel et des ressources au moyen d'une boîte à outils de l'Union, y compris du matériel pédagogique***;	36. invite la Commission et les États membres***, compte tenu du contexte géopolitique, à renforcer la culture de la sécurité et de la défense parmi les jeunes Européens en promouvant des programmes éducatifs qui valorisent le service public, la responsabilité civique et la défense de la souveraineté des États membres et des démocraties européennes contre les menaces extérieures et intérieures***;

Or. pt

Amendement 283
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution	*Amendement*

36. invite la Commission et les États membres à diffuser et à échanger les bonnes pratiques, en recueillant et en mettant en commun des lignes directrices, du matériel et des ressources au moyen d'une boîte à outils de l'Union, y compris du matériel pédagogique;	36. invite la Commission et les États membres à diffuser et à échanger les bonnes pratiques, en recueillant et en mettant en commun des lignes directrices, du matériel et des ressources au moyen d'une boîte à outils de l'Union, y compris du matériel pédagogique***, et à veiller à ce qu'elles soient accessibles et adaptables à la diversité des contextes éducatifs et des apprenants***;

Or. en

Amendement 284
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët, Annamária Vicsek

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. invite la Commission à élaborer des modules de formation spécifiques sur l'éducation à la citoyenneté démocratique pour l'ensemble des participants à Erasmus + ou au corps européen de solidarité;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 285
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. invite la Commission à élaborer des modules de formation spécifiques sur l'éducation à la citoyenneté démocratique pour l'ensemble des participants à Erasmus + ou au corps européen de solidarité;	37. invite la Commission à élaborer des modules de formation spécifiques sur l'éducation à la citoyenneté démocratique pour l'ensemble des participants à Erasmus + ou au corps européen de solidarité***, et à soutenir leur adaptation***

aux différents formats de participation, y compris les échanges de jeunes, les projets de volontariat et les activités de mobilité collective, afin que les expériences de mobilité renforcent de manière plus cohérente l'apprentissage civique et l'appartenance européenne;

Or. en

Amendement 286
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution	*Amendement*
37. invite la Commission à élaborer des modules de formation spécifiques sur l'éducation à la citoyenneté démocratique pour l'ensemble des participants à Erasmus + ou au corps européen de solidarité;	37. invite la Commission à élaborer des modules de formation spécifiques sur l'éducation à la citoyenneté démocratique pour ***les enseignants, les formateurs et les dirigeants, les décideurs politiques, ainsi que*** l'ensemble des participants à Erasmus + ou au corps européen de solidarité***, sur la base des valeurs européennes communes, de la citoyenneté démocratique, des compétences en matière de citoyenneté de l'Union et d'autres compétences clés connexes***;

Or. en

Amendement 287
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. invite les États membres et la société civile à promouvoir activement une éducation civique complète pour les jeunes, une participation significative des

jeunes aux processus démocratiques aux niveaux local, national et européen, ainsi que la sensibilisation, la protection et la promotion des droits de l'homme et des valeurs européennes communes, tant en ligne que hors ligne;

Or. en

Amendement 288
Benedetta Scuderi
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 bis. encourage les États membres à mener une communication ciblée à l'intention des jeunes en mouvement ou récemment naturalisés sur les élections nationales et les possibilités de vote; soutient fermement les États membres dans l'échange de bonnes pratiques sur les initiatives favorisant la participation des jeunes aux élections;

Or. en

Amendement 289
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 37 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	37 ter. invite à poursuivre les discussions sur la manière dont la compétence de l'Union en matière d'éducation pourrait être élargie, comme l'ont demandé les citoyens participant à la conférence sur l'avenir de l'Europe;

Or. en

Amendement 290
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Sous-titre 25

Proposition de résolution	*Amendement*
Éducation non formelle et informelle, volontariat et animation socio-éducative	***Protection de la famille,*** éducation non formelle et informelle, ***lutte contre la crise démographique,*** volontariat et animation socio-éducative

Or. pt

Amendement 291
Catherine Griset, Elisabeth Dieringer, Juan Carlos Girauta Vidal, Mathilde Androuët

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. prie instamment la Commission et les États membres de veiller à ce que le programme de travail européen sur l'animation socio-éducative se traduise par des plans d'action et de financement;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 292
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 38

Proposition de résolution	*Amendement*
38. prie instamment la Commission et les États membres de veiller à ce que le programme de travail européen sur	38. ***invite la Commission et les États membres à trouver des réponses concrètes à la grave crise démographique et à la***

l'animation socio-éducative se traduise par des plans d'action et de financement;	***stabilité familiale en mettant en œuvre des mesures visant à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et à soutenir le taux de natalité, qui sont des facteurs clés pour l'avenir de la jeunesse européenne;*** invite la Commission et les États membres à veiller à ce que le programme de travail européen sur l'animation socio-éducative se traduise par des plans d'action et de financement;

Or. pt

Amendement 293
Geadis Geadi, Ivaylo Valchev

Proposition de résolution
Paragraphe 38 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	38 bis. reconnaît en particulier la valeur du volontariat et demande une simplification des procédures et un soutien pratique, afin que ces actions aient un impact mesurable au niveau local;

Or. en

Amendement 294
Hristo Petrov, Nikola Minchev, Eugen Tomac

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. invite les États membres à renforcer la reconnaissance formelle des compétences acquises dans le cadre de l'apprentissage non formel et informel, y compris le volontariat et l'animation socio-éducative, au moyen de cadres de certification, de Youthpass et d'Europass,	39. invite les États membres à renforcer la reconnaissance formelle des compétences acquises dans le cadre de l'apprentissage non formel et informel, ***conformément à la recommandation du Conseil de 2012 relative à la validation de l'apprentissage non formel et informel***, y

de normes de formation et de systèmes d'accréditation, permettant ainsi la reconnaissance mutuelle et la mobilité;	compris le volontariat et l'animation socio-éducative, au moyen de cadres de certification, de Youthpass et d'Europass, de normes de formation et de systèmes d'accréditation, permettant ainsi la reconnaissance mutuelle et la mobilité; ***regrette que les cadres de validation restent inégaux, complexes et insuffisamment accessibles dans la pratique, et demande des procédures, des orientations et un soutien plus clairs afin que les jeunes et les employeurs puissent les utiliser efficacement;***

Or. en

Amendement 295
Tiago Moreira de Sá

Proposition de résolution
Paragraphe 39

Proposition de résolution	*Amendement*
39. invite les États membres à renforcer la reconnaissance formelle des compétences acquises dans le cadre de l'apprentissage non formel et informel, y compris le volontariat et l'animation socio-éducative, au moyen de cadres de certification, de Youthpass et d'Europass, de normes de formation et de systèmes d'accréditation, permettant ainsi la reconnaissance mutuelle et la mobilité;	39. ***invite la Commission et les États membres à intégrer les politiques de soutien à la famille, à la naissance et à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans la stratégie en faveur de la jeunesse pour l'après-2027, en reconnaissant le rôle central de la famille en tant que première structure de solidarité et de formation civique;*** invite les États membres à renforcer la reconnaissance formelle des compétences acquises dans le cadre de l'apprentissage non formel et informel, y compris le volontariat et l'animation socio-éducative, au moyen de cadres de certification, de Youthpass et d'Europass, de normes de formation et de systèmes d'accréditation, afin de faciliter la reconnaissance mutuelle et la mobilité;

Or. pt

Amendement 296
Sabrina Repp, Joanna Scheuring-Wielgus, Hannes Heide, Nikos Pappas, Gabriela Firea

Proposition de résolution
Paragraphe 39 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	39 bis. invite les États membres à fournir des orientations aux employeurs sur Youthpass et Europass; rappelle que les expériences de volontariat ne se substituent pas à des stages ou à des emplois et ne peuvent être assimilées à un travail;

Or. en